ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1528 - 24 octobre 1997 - prix : 9 F

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Déportation des Juifs, massacre des Algériens, Charonne...

PAPON, LA CONTINUITÉ D'UN ÉTAT RÉACTIONNAIRE ET POLICIER

pages 3 et 5

Budget :

Jospin fait payer les travailleurs

page 4

Congo :

des milliers de morts, Elf reste au pouvoir

page 8

SOMMAIRE

Leur société
4 – Un budget contre les travailleurs
– Ben Ali un dictateur reçu par Chirac et Jospin
6 – Chômage et dégradation de l'emploi : 7 millions de personnes touchées
7 – Le bluff des 35 heures
– Loi Pons : le pactole un peu rogné mais pas supprimé
14 – Université de Tolbiac : grève à la cafétéria contre les patrons «de gauche» de la MNEF
– Université d'Orsay : restaurant du personnel; à travail égal conditions et salaires égaux
– Nos lecteurs écrivent : Habitations à Loyers (im) Modérés

Affaire Papon
5 – Le 17 octobre 1961, un massacre avec le silence complice de la presse

Tribune
6 – Et qui débarrassera la planète de tous les Papon d'aujourd'hui?

Dans le monde
8 – Congo-Brazzaville : un dictateur soutenu par le trust Elf
– Plus de 4000 morts pour les intérêts de l'impérialisme français
9 – Grande-Bretagne : la livre et la monnaie unique
10 – États-Unis : Mumia Abu-Jamal; après le père, le fils

Dans les entreprises
10 – Chèques postaux – La Source : directeur et quelques syndicalistes contre la grève «illicite»
– ETG Gennevilliers
– MAGDIS Chilly-Mazarin
11 – À l'Équipement : Gayssot dans la ligne de ses prédécesseurs
– Actions France Télécom : une bonne affaire pour le capital
12 – Entreprise Guillot – Troyes
– Ditechna Dunkerque
– GIAT Industrie – Saint-Chamond
13 – Pithiviers – Loiret
– Norton – La Courneuve
– Sea Deal – Pont-Aven

Lire
15 – Rééditions : *La vie de Karl Marx*, Nicolaïevski et Maenschen-Helfen
La révolte de Pendus, B. Traven
Un train d'or pour la Crimée, M. Crichton
– La mort du romancier James A. Michener

Il y a dix ans
16 – Le krach boursier de 1987 : à quand le prochain?

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

• Paris
Vendredi 7 novembre
Grande salle de la Mutualité
La révolution russe de 1917 :
Contre la mondialisation capitaliste,
L'ACTUALITÉ DU COMMUNISME

• Saint-Malo
Mardi 28 octobre à 20 h 30
Centre Allende
Rue des Acadiens
à La Découverte
avec Raymond MADEC

• Maubeuge
Vendredi 14 novembre à 20 h
Salle Sthrau
Rue G. Payot
(près de la poste)
avec Nicole BAUDRIN

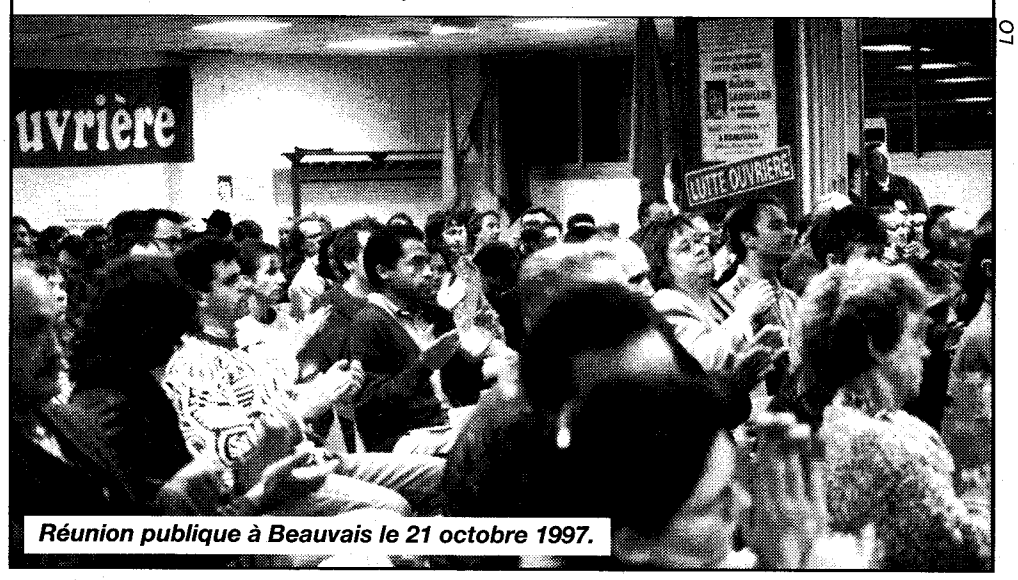

Réunion publique à Beauvais le 21 octobre 1997.

Exploiteurs et affameurs de la planète

La pauvreté tue un enfant toutes les trois secondes dans le monde; 1,3 milliard de gens n'ont pas 6 F par jour pour vivre; il y a 25 millions de pauvres en plus chaque année. Et 358 familles possèdent autant de richesses que la moitié de l'humanité!

Ces chiffres ont été diffusés lors de la Journée internationale contre la pauvreté du 17 octobre. «*Le nombre des riches a doublé en 50 ans, celui des pauvres a triplé*», constate l'organisme de l'ONU pour le Développement.

La bourgeoisie prospère en écrasant l'immense majorité du genre humain. Pour que cela cesse, c'est le capitalisme qu'il faut mettre hors d'état de nuire.

Aubry explique les 35 heures... avec diminution de salaire

S'expliquant sur les répercussions sur les salaires des futures «35 heures», Martine Aubry a déclaré qu'«*après la réduction à 35 heures, on ne pourra faire comme si rien ne s'était passé et comme s'il ne fallait pas maîtriser les salaires à la hauteur de ce que chacun peut se permettre*». Comme si ça n'était pas les patrons qui avaient l'entière maîtrise des salaires et qui décident donc souverainement de ce que les travailleurs «*peuvent se permettre*». En d'autres mots, les salariés devront accepter – ou plutôt subir – des diminutions de leur pouvoir d'achat.

Mais Aubry se veut rassurante, assurant que «*les bas salaires* (les Smicards) *ne pouvaient pas contribuer à cet effort pour la réduction de la durée du travail*». *L'Humanité* du 22 octobre rapporte cette information sous le titre presque triomphant «*Les Smicards ne feront pas les frais des 35 heures*». Mais elle aurait pu être plus précise en écrivant : «*Les Smicards, mais aussi le «patronat» dont les profits ne seront pas non plus mis à contribution pour «participer à l'effort»*». Au contraire puisqu'ils seront bonifiés par de nouvelles subventions.

Docteur foldingue

Sainte Thérèse de Lisieux, qui a écrit quelques lettres mystiques à l'eau de rose et de bénitier, a été pour cela promue au rang de «docteur de la foi».

Mais, morte à 24 ans de tuberculose, n'aurait-il pas mieux valu pour elle qu'elle rencontre alors un vrai docteur, plutôt qu'une bande d'illuminés qui acceptèrent de l'enfermer dans un couvent?

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

L'ÉTAT, C'EST BIEN EUX !

Le procès Papon a pris un tour auquel les hommes politiques, surtout du RPR, ne s'attendaient pas vraiment. Ils auraient pu s'en douter, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont été surpris. Au point que, maintenant, certains d'entre eux, avec certains journalistes, se demandent si, pour Papon, on aurait réellement dû respecter la procédure qui est de mise, en principe, dans tous les procès de cour d'assises.

En effet, on en est comme pour tous les accusés devant cette juridiction, à examiner tout le passé et toute la vie de Papon. Du coup, on ne parle pas seulement de ses fonctions avant-guerre ou de ses fonctions pendant l'Occupation, mais aussi de ce qu'il a fait après.

Et c'est ainsi qu'à la Une de tous les journaux et en vedette dans les journaux télévisés, a surgi la journée du 17 octobre 1961, où la police se déchaîna contre une manifestation pacifique d'Algériens qui protestaient contre le couvre-feu à 20 h 30 qui leur était imposé sélectivement et de façon discriminatoire, à eux qui étaient pourtant, juridiquement, même si c'était malgré eux, des « *citoyens français originaires des départements français d'Algérie* ».

Les interventions policières pour empêcher cette manifestation, bloquer les Algériens qui venaient de toutes les banlieues et les empêcher de pénétrer dans Paris firent, le quotidien *Libération* du 22 octobre en apporte la preuve officielle, au moins des dizaines de morts et plus probablement des centaines. Matraqués, enchaînés, jetés dans la Seine, abattus à coups de revolver.

Papon était alors préfet de police et donc chef de la police parisienne. Ce ne sont pas ses seuls titres de gloire de ce type. Cela s'ajoutait seulement à son attitude pendant l'Occupation, qu'on voudrait prétendre corrigée par son revirement de dernière heure en faveur du « gaullisme », à des massacres sous son autorité à Constantine, ou aux dix morts de Charonne, pour ne citer que ceux que la presse rappelle ces jours-ci.

Et c'est là que cela prend un tour politique. Car beaucoup sentent, à juste titre, que ce qui est en cause n'est pas seulement l'Occupation, ni même la ré-utilisation par la IVe République de milliers de gens comme Papon dont l'anti-communisme patenté par Vichy fut bien utile au temps de la guerre froide. Mais cela met en cause aussi les années noires de la Ve République, la République mise en place par de Gaulle en 1958. Car Papon, en 1961, n'était que préfet de police de Paris.

Il y avait alors un ministre de l'Intérieur, supérieur à Papon. Il y avait aussi un Premier ministre, devant lequel Papon avait aussi à répondre. Et il y avait surtout un célèbre président de la République. Tous ces gens-là n'ont rien ignoré, n'ont rien empêché, n'ont rien sanctionné si même ils n'ont pas ordonné.

Voilà pourquoi Séguin est monté au créneau si l'on peut nommer ainsi le perchoir de l'Assemblée nationale. Voilà pourquoi tous ces hommes commencent à dire que le gaullisme est attaqué, surtout quand, sous la pression de la presse et de l'opinion, Catherine Trautmann parle d'ouvrir avant l'heure les archives nationales de cette époque.

Du coup, prenant prétexte des propos de Le Pen, disant qu'il était plus facile de résister à Londres qu'à Paris, Philippe Séguin accuse les socialistes d'emboîter le pas au Front National contre la « résistance gaulliste » qui n'a rien à voir là-dedans.

Mais, en parfait homme d'État, bien fidèle à l'État et à ce que les partis de gauche ont fait après la guerre en remettant en place l'appareil d'État, c'est-à-dire des hommes comme Papon ou la police de Vichy, Lionel Jospin n'a pas tardé à faire amende honorable.

En effet, il s'est aplati pour dire que le procès Papon ne devait être que le procès d'un homme. Un seul homme, à défaut, loin s'en faut, d'être un homme seul.

La « République », que ce soit la IVe ou la Ve, il ne faut pas y toucher !

Pourtant, c'est moins leurs Républiques qui sont en cause, que l'appareil d'État, cette ossature de tous les régimes, et les hommes qui le composent.

Alors Papon, de la tribune de son procès, fait l'éloge de la police parisienne pour avoir servi l'État en massacrant des Algériens désarmés. Papon le prend de haut en disant en substance : mon cas n'a pas d'importance mais je ne laisserai pas toucher à « la France ». Comme l'ont écrit certains journalistes, il eut par moment des « accents gaulliens », ce qui veut sans doute dire qu'il s'est pris pour la France. Si c'est pour l'État il n'a sans doute pas tort.

Et, finalement, cette conception de l'État qui consiste à absoudre, à minimiser ou à taire tous les crimes, les massacres, les compromissions d'État, aussi bien Philippe Séguin que Lionel Jospin, que Chevènement et que bien d'autres la font leur.

Au travers de ces quelques remous qui agitent le monde politique, ils nous démontrent que, quelle que soit la couleur politique des hommes qui sont à la tête du gouvernement, l'État, qui est en dernière analyse celui de la grande bourgeoisie, qu'il soit celui de Pétain ou celui des Républiques successives, est par nature oppressif et réactionnaire.

UN BUDGET CONTRE LES TRAVAILLEURS

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le budget 98 qui vient d'être adopté ne fait pas vraiment payer les riches.

Aux travailleurs, le gouvernement a promis, si tout va bien, les 35 heures en l'an 2000. Si tout va bien, car la loi qui va être votée prochainement n'est que prévisionnelle et elle sera rediscutée par le Parlement et le Sénat fin 1999. Et Jospin l'a dit, ses conditions d'application pourront évoluer en fonction de la situation économique. Alors ce n'est pas parce que le patronat crie très fort qu'il a très mal.

Dans ce budget, les baisses d'impôts sur les bénéfices des entreprises, consenties depuis des années et qui représentent plus d'une centaine de milliards, ne sont toujours pas rapportées.

La CSG, le RDS, touchent en principe tous les revenus, mais pas – et ce n'est qu'un exemple – ceux que les entreprises tirent de la spéculation boursière. Et la CSG et le RDS pèsent évidemment beaucoup plus sur les petits revenus que sur les gros.

La TVA, que Juppé avait augmentée de 18,6 % à 20,6 %, touche tous les produits de consommation et donc, là aussi, de façon plus importante ceux qui consomment tout leur revenu que ceux qui les placent. Elle n'a toujours pas été ramenée au niveau initial ! Cela représente, pour les plus faibles revenus, une baisse importante du pouvoir d'achat.

Le gouvernement a amputé les allocations familiales des salariés les moins mal payés. Mais il n'a pas touché aux revenus de la bourgeoisie et, en particulier, il n'a pas touché au quotient familial grâce auquel un enfant de riche est considéré comme devant valoir un dégrèvement d'impôt dix fois plus important qu'un enfant de smicard.

Autre exemple de mansuétude envers les plus riches et de crapulerie mesquine envers ceux qui sont les plus touchés par la crise : pour se donner 1,4 milliard de rentrées supplémentaires, le gouvernement a décidé d'augmenter la fiscalité sur les passeports, les cartes d'identité, les cartes de séjour, les permis de conduire et surtout sur l'essence. Une mesure qui touche, directement ou indirectement, des millions de gens.

Par contre, il n'a fait qu'écorner la loi Pons sur les investissements dans les DOM-TOM qui permet à 5000 gros contribuables de déduire au total plus de 4 milliards de leurs impôts au détriment du budget. Et pour équilibrer ce budget, le gouvernement a préféré puiser dans la poche de la majorité de la population.

Non, ce n'est pas un gouvernement qui défend les travailleurs et les plus démunis, quoi qu'il en dise. Il ménage et protège les riches et surtout les industriels et les banquiers. Il préfère s'en prendre à quelques avantages fiscaux de salariés, des hôtesses de l'air, des représentants. Ou de quelques autres avantages, certes discutables, mais combien dérisoires face aux avantages dont bénéficient les hauts revenus et les grosses fortunes auxquels le gouvernement se garde bien de toucher.

Et cela, c'est maintenant, ce n'est pas en l'an 2000, contrairement aux 35 heures qui, même si nous les obtenons, ne réduiront certainement pas le chômage.

Ce qui est pourtant vital pour les travailleurs, c'est la régression importante du chômage, c'est l'obligation d'embaucher pour diminuer les cadences et l'intensité du travail, c'est aussi une augmentation générale du pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires, bloqués depuis des années.

Les entreprises n'ont jamais été aussi riches, au point que les profits se traduisent par une envolée du cours des actions en Bourse, au point d'ailleurs de craindre un krach boursier. Et ce ne sont pas les spéculateurs qui seront victimes mais toute la population.

C'est à cela que doivent penser les militants syndicalistes et les militants de gauche : au lieu de mendier des négociations au patronat, ils doivent préparer matériellement et moralement les travailleurs à se défendre.

Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 20 octobre

Ben Ali reçu avec faste par Chirac et Jospin

AFP

Le président tunisien Ben Ali, venu deux jours à Paris, a été reçu avec faste par Chirac et Jospin. Il était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires et un accord économique a été signé dès le premier jour. Il est destiné à soutenir les investissements français, c'est-à-dire en clair soutenir les entreprises françaises (Alcatel, Airbus et Bouygues qui viennent de signer de gros contrats) qui opèrent en Tunisie.

C'est il y a tout juste dix ans, le 7 novembre 1987, que le général Ben Ali, ministre de l'Intérieur du régime de Bourguiba, a renversé celui qu'on appelait le « combattant suprême ». « *Face à sa sénilité et à l'aggravation de son état et se fondant sur le rapport médical y afférent, le devoir national nous impose de le déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République* », avait alors déclaré Ben Ali à propos de Bourguiba. On avait parlé d'un « coup d'État médical » !

Quelques opposants avaient alors espéré que le régime policier de Bourguiba pourrait s'améliorer un peu une fois débarrassé de celui-ci. Quelques exilés revinrent. Mais ce fut de courte durée. Amnesty International dénonce aujourd'hui l'existence de 2 000 prisonniers politiques. Officiellement, il s'agirait de militants islamistes du groupe interdit Ennahda. Mais, en réalité, il y a toutes sortes d'opposants dans les prisons tunisiennes, des islamistes, mais aussi de nombreux opposants politiques de gauche et des syndicalistes.

La « menace islamiste », réelle ou exagérée, fournit à Ben Ali un prétexte en or pour justifier de maintenir le pays sous sa dictature. Le 23 mai 1996, le Parlement européen, qui a par ailleurs signé des accords économiques avec la Tunisie, a condamné pour la forme, les violations des droits de l'Homme en Tunisie. En guise de réponse, Ben Ali a fait quelques gestes pour séduire les pays européens. Et pour cause, la Tunisie entretient la majeure partie de ses échanges économiques avec l'Europe et en premier lieu avec l'ancienne puissance coloniale, la France.

Un avocat opposant, Hosni, longtemps emprisonné, a été libéré. Certains opposants ne sont plus qu'en résidence surveillée. Le gouvernement tunisien a été remanié. Mais si cela peut peut-être suffire à des représentants de commerce français et tunisiens s'apprêtant à négocier de nouveaux contrats ou des prêts, cela ne change pas grand-chose à la nature d'un régime despotique, pratiquant le culte de la personnalité de Ben Ali élu président à 99 % (« un plébiscite à la soviétique », écrit, avec cette formulation habituellement réservée aux anticommunistes, un rédacteur de… *L'Humanité* !).

D'ailleurs, en septembre dernier, le Conseil des ministres tunisien a présenté un projet de loi permettant de condamner à cinq ans de prison (douze en temps de guerre !) tout Tunisien jugé coupable de « *communiquer des informations non conformes à la vérité à un État étranger ou à un organisme international dans le but de nuire aux intérêts vitaux du pays* ». Cela vise notamment les opposants qui ont essayé de chercher des appuis internationaux auprès des milieux intellectuels européens. Mais n'importe qui peut ainsi se retrouver en prison au gré des caprices du dictateur.

Mais l'impérialisme français n'a pas pour habitude de faire la fine bouche. Il n'est généralement pas très regardant aux « petits défauts » de ses partenaires politiques ou économiques. On connaît ses amitiés, par exemple, pour le roi du Maroc, lui-même réputé pour sa dictature.

Les affaires sont les affaires. La Tunisie a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne en 1995. L'économie tunisienne devrait s'ouvrir plus aux prédateurs que sont les entreprises européennes. Les experts ont déjà calculé que le produit intérieur brut de la Tunisie pourrait reculer de trois à sept points à la suite de cet accord, ce qui ne serait pas sans conséquence pour la population, dans un pays où le chômage est déjà officiellement de 16 %.

Mais que le sort de la population tunisienne sorte aggravé de ces grandes manœuvres économiques n'importe pas plus à Ben Ali et au patronat tunisien, qu'au gouvernement ou au patronat français. Et nul ne doute que ce voyage d'affaires aura permis aux uns et aux autres de se préparer à défendre les intérêts des possédants des deux pays, avec priorité aux capitalistes français ! Quant à la dictature, il suffit qu'elle sache se faire discrète…

Jacques FONTENOY

17 octobre 1961

QUAND LA POLICE MASSACRAIT DES CENTAINES D'ALGÉRIENS À PARIS

Le procès contre Papon a été l'occasion d'évoquer le massacre des manifestants Algériens, le 17 octobre 1961 – il y a trente-six ans – en plein Paris.

Maurice Papon était préfet de police depuis 1958, après avoir été préfet à Constantine de 1949 à 1951. Le 5 octobre 1961, Michel Debré étant Premier ministre et Roger Frey ministre de l'Intérieur, Papon instaurait un couvre-feu interdisant aux Algériens, qui rappelons-le étaient officiellement des citoyens français comme les autres, de circuler après 20h30 et imposant la fermeture à 19h des cafés et restaurants algériens. Cette brimade supplémentaire pénalisait plus particulièrement les travailleurs algériens qui rentraient de leur travail tard le soir.

Les négociations entre le FLN et le pouvoir gaulliste avaient débuté depuis mai-juin 1961, (l'indépendance de l'Algérie allait être acquise quelques mois plus tard, en mars 1962) et de part et d'autre, chaque camp cherchait à affirmer son autorité. Le FLN démontrait qu'il était capable de rallier la majeure partie de la population algérienne, en France comme en Algérie.

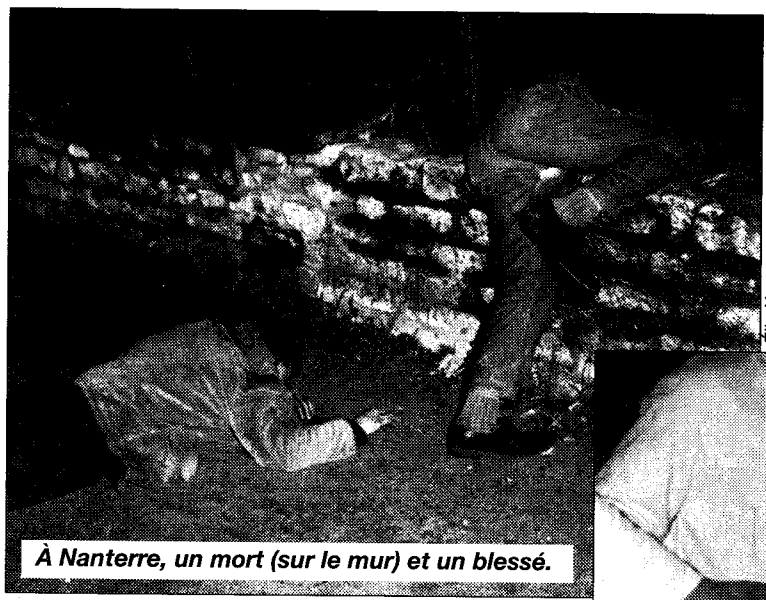

À Nanterre, un mort (sur le mur) et un blessé.

Il appela les Algériens d'Ile-de-France à braver le couvre-feu et à venir manifester dans la capitale de manière pacifique – insistant beaucoup sur cette consigne – le 17 octobre au soir, avec femmes et enfants.

Dès 18h ce jour-là, plusieurs dizaines de milliers d'Algériens, en plusieurs cortèges, défilèrent dans les rues de Paris aux cris de «*Levez le couvre-feu !*» «*Algérie algérienne !*» «*Vive le FLN !*». Ce fut immédiatement le déchaînement de la violence policière contre ces manifestants désarmés. Des attentats meurtriers contre des policiers les mois précédents avaient exacerbé un racisme qui n'avait pas attendu cela pour s'exprimer. Avant même cette manifestation, des corps d'Algériens étaient retrouvés dans la Seine à la suite de contrôles policiers.

Ce 17 octobre la chasse à l'homme dans Paris se déchaînait.

Des policiers tiraient sur les manifestants dans divers quartiers, les rouant de coups, les piétinant, les embarquant sans ménagement dans des autobus réquisitionnés pour l'occasion vers des centres de détention improvisés. Officiellement plus de 11000 manifestants furent arrêtés. Nombreux furent laissés sans soin ou achevés sur place. Des Algériens, parfois ligotés, furent jetés à la Seine. Les assassinats continuèrent dans les lieux de détention et dans la cour même de la Préfecture de police de Paris où il y aurait eu, selon des témoins, une cinquantaine de morts, ensuite jetés eux aussi à la Seine. Au total, cette répression aurait fait au moins des dizaines de morts prouvés et, plus probablement, 200 à 300.

Une chape de plomb s'abattit sur l'événement. Les informations judiciaires restèrent sans suite et si la manifestation de Charonne, nouvel exploit de Papon en février 1962 où la répression fit neuf morts, membres ou sympathisants du PCF, a soulevé une légitime indignation, il a fallu attendre 20 ans pour que ce que l'on appelle la grande presse, à l'exception de *L'Humanité* et de quelques hebdomadaires, parle d'abord timidement, et aujourd'hui plus franchement, de ce qui reste une des plus sinistres pages de la férocité policière dans la capitale.

Claire LACOMBE

Élie Kagan

À l'hôpital de Nanterre, un journaliste américain a transporté le blessé.
(Photos extraites du livre de Jean-Luc Einaudi La bataille de Paris – 17 octobre 1961)

Le silence complice de la presse

A l'occasion du procès Papon, les journaux parlent des événements du 17 octobre 1961. Mais à l'époque, quand des centaines de cadavres d'Algériens flottaient dans la Seine, quand il était utile, indispensable d'en parler, qu'ont dit les journalistes qui avaient les moyens de savoir ce qui s'était passé et de rechercher la vérité par-delà les mensonges officiels ?

A de rares exceptions près, ils ont travesti la réalité en présentant les choses comme si le service d'ordre avait été contraint de se défendre face à des manifestants algériens armés.

Ainsi le quotidien *Paris Jour* titrait «*20000 Algériens maîtres de la rue pendant trois heures*». *L'Intransigeant* annonçait : «*Le FLN veut recommencer, il ordonne le boycott du couvre-feu et menace les musulmans qui resteront chez eux d'être abattus*». *Le Monde* n'adoptait pas une attitude fondamentalement différente. Le jeudi 19 octobre Jacques Fauvet y décrivait en ces termes ce qui s'était passé : «*Ce n'est pas sans stupéfaction et quelque crainte que les Parisiens sortant des stations de métro ou des cinémas, à l'Étoile par exemple, voyaient arriver ces vagues d'Algériens, sommés aussitôt par les agents de mettre les mains en l'air.*»

Puis l'article continuait : «*Le FLN ne manquera pas d'exploiter les sanglants incidents de Paris et les atroces* "ratonnades" *d'Oran. Pourtant il en porte la responsabilité, puisqu'ici et là c'est le terrorisme musulman qui est à l'origine des réactions européennes*». Et le couvre-feu, c'était aussi selon *Le Monde* la faute du FLN, et dans l'intérêt des musulmans. «*En métropole, et particulièrement à Paris, les lâches attentats commis au hasard contre les agents de police ont amené à prendre des mesures qui sont peut-être critiquables, mais qui visent à assurer autant la sécurité des musulmans que celle des agents, en évitant aux premiers d'être victimes, comme cela est arrivé, de mitraillades la nuit*».

Et le lendemain, Pierre Viansson-Ponté écrivait : «*La question de savoir si les manifestants algériens, armés, ont fait feu sur le service d'ordre demeure très controversée*». *Le Monde*, s'en tenant par ailleurs au bilan officiel de deux morts, trouvait seulement qu'il s'agissait là de «*violences inutiles*» C'est le titre d'un article où l'on pouvait lire : «*Des manifestants, quels qu'ils soient, qui défilent ou même déferlent par centaines doivent s'attendre à être victimes de brutalités, ou même de violences lorsqu'ils se heurtent au service d'ordre.*» «*Mais autant on peut comprendre les brutalités* "à chaud", *autant on doit une nouvelle fois s'élever contre les violences exercées* "à froid" *sur les manifestants arrêtés.*»

Ce genre de réserve du *Monde* n'empêche pas le même journal de déclarer aujourd'hui à propos du procès de Papon : «*Si la mémoire des neuf manifestants français morts au métro Charonne a longtemps été entretenue par le PCF et l'extrême-gauche, celle des deux cents morts algériens de la nuit sanglante du 17 octobre 1961 a été largement occultée jusqu'au début des années 1990*». Par qui, sinon aussi par *Le Monde*, grand journal d'information ?

Daniel MESCLA

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ET QUI DÉBARRASSERA LA PLANÈTE DE TOUS LES PAPON D'AUJOURD'HUI ?

Cette fois-ci, c'est le Congo-Brazzaville, ex-colonie française, où la société Elf Congo fait toujours la loi, qui vient d'être pendant cinq mois le théâtre des pires atrocités. La capitale est ravagée par les tirs et les bombardements, les cadavres jonchent les rues… 10 000 à 15 000 morts, selon la Croix-Rouge.

Malheureux peuples d'Afrique ! Comme si les cent millions de morts de la traite des Noirs, sur les ossements desquels se sont fondés les empires capitalistes blancs, français, anglais et américains n'avaient pas suffi. Comme si l'Afrique n'avait pas été assez saignée par les massacres et les génocides perpétués par les armées colonialistes françaises, anglaises et allemandes. Comme s'il n'avait pas encore suffi, tout récemment, des génocides au Rwanda, puis au Zaïre, sous les yeux complices et intéressés des hommes d'État et hauts fonctionnaires français, belges et américains et leur cortège d'espions, de barbouzes, d'agents recruteurs et de marchands d'armes !

Une simple affaire de potentats africains rivaux, cette nouvelle sale guerre d'Afrique ? Certainement pas. Car si ce sont les seconds couteaux qui, sur place, se sont disputé les miettes de la manne pétrolière que les occidentaux veulent bien leur laisser, les Sassou N'Guesso et les Pascal Lissouba en lâchant leurs « Cobras » et leurs « Ninjas » contre la population civile, les parrains de ces mafias locales, ceux qui encaissent la grosse galette des richesses pétrolières d'Afrique, sont ailleurs, et d'abord en France.

Le vrai vainqueur de cette nouvelle tragédie africaine, celui qui en encaisse les dividendes, c'est d'abord le trust français Elf Aquitaine, lui qui n'aura perdu ni un homme ni un baril de pétrole dans cette guerre sordide. Lui qui tire les ficelles des pouvoirs en place au Congo Brazzaville, mais également dans d'autres pays d'Afrique comme en Algérie ou au Gabon. Lui qui en France est un État dans l'État, dont les liens avec les services secrets ne font plus mystère pour personne, et qui dispose d'énormes moyens pour corrompre les politiciens, et pas seulement africains, et armer les seigneurs de guerre locaux !

C'est aussi sur fond de rivalités entre grands mafieux occidentaux, entre impérialismes français et américain et leurs trusts respectifs, que ces guerres ravagent le continent africain. C'était le cas au Rwanda où le gouvernement français, pour sa part, a soutenu, encadré et armé le pouvoir des massacreurs qui ont lancé le génocide de 1994 contre les Tutsis. C'était le cas dans l'ex-Zaïre.

Les armes, brandies par la soldatesque que la télé nous a montrée déchaînée au milieu des ruines et des cadavres de la capitale du Congo Brazzaville, ne viennent pas de nulle part. Les grandes puissances sont les pourvoyeuses de ces bandes.

En réalité, ils pullulent, les Papon d'aujourd'hui, dans les ministères de « la coopération » ou les bureaux feutrés et luxueux d'Elf Aquitaine et autres grandes compagnies pilleuses de l'Afrique. Eux aussi ont du sang sur les mains, eux qui comme Papon en son temps n'ont besoin que d'un stylo ou de simples consignes orales pour signer le destin tragique de milliers de civils et d'enfants à des milliers de kilomètres d'ici…

Les principaux responsables des massacres, des génocides et des guerres en Afrique sévissent dans les allées du pouvoir des grandes puissances, en particulier de notre propre impérialisme. Alors que les richesses de l'Afrique pourraient et devraient permettre aux populations de sortir de la misère, elles sont accaparées par de grosses sociétés étrangères s'appuyant sur des dictatures à leur solde.

On juge ici, à juste titre, bien que plus de 55 ans après, une vieille crapule qui a pris sa part dans le génocide contre les Juifs. Mais quand jugera-t-on les vrais donneurs d'ordre, au plus haut niveau, des massacres et des génocides actuels qui saignent la planète, toutes ces crapules qui sévissent silencieusement et en toute impunité dans les cabinets ministériels et les conseils d'administration des « démocraties » occidentales ? Quand les mettra-t-on hors d'état de nuire et en débarrassera-t-on l'humanité ?

Éditorial des bulletins d'entreprise* « l'Étincelle » *du lundi 20 octobre 1997

Leur société

Chômage et dégradation de l'emploi

7 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉES

Le Commissariat général au Plan vient de rendre public le rapport sur le chômage que lui avait commandé, en avril 1996, Alain Juppé, rapport terminé au printemps de cette année.

Les chiffres et la description qu'il contient de la situation de l'emploi en France mettent en lumière certains aspects du chômage, total ou partiel, qui d'habitude restent dans l'ombre. Ils donnent ainsi toute la mesure de cet énorme gâchis, de ce véritable désastre social que représente le chômage, frappant selon le rapport en question près de 7 millions d'individus.

Les auteurs expliquent en effet que « *les quelque trois millions de chômeurs au sens du Bureau International du Travail ne forment que le noyau dur d'un vaste phénomène de décomposition de la relation au travail.* » Au total, 7 millions de personnes seraient concernées « *sans compter les personnes qui composent leur environnement familial immédiat et qui subissent directement toutes les retombées matérielles et psychologiques négatives de la situation* ». Le rapport poursuit en notant que « *le nombre de ceux qui sont directement touchés dans leur entourage familial par le chômage au sens strict s'élève à 6,6 millions* » et que « *si l'on considère les couples dans lesquels un au moins des deux membres est actif, c'est 8,7 millions qui sont touchés sur la base de l'ensemble des ménages* ».

Ces chiffres ont été contestés par certains des experts qui ont collaboré au rapport et sur les neuf membres composant le groupe chargé de le rédiger, seuls quatre ont finalement accepté de le signer. Ceux qui l'ont refusé contestaient en particulier le fait de comptabiliser parmi les quelque 7 millions de « *personnes affectées par l'évolution de l'emploi* » certaines catégories : 321 000 personnes n'étant « *pas en mesure de chercher un emploi* » pour des raisons de santé, par exemple, ou de service militaire ; 467 000 personnes en « *cessation anticipée d'activité* » parce qu'en préretraite ; ainsi que tous ceux qui n'ont qu'un emploi temporaire ou partiel alors qu'ils cherchent un emploi à temps plein et dont le nombre s'élève à 2 519 000 !

Mais par-delà les polémiques sur la façon d'interpréter la notion de chômage et le choix de qui faire entrer dans la catégorie des « chômeurs », le rapport du Commissariat au Plan brosse un tableau accablant de la société française d'aujourd'hui.

Avant 1975, la probabilité de se retrouver au chômage était de 3 %. Elle avait bondi à plus de 16 % en 1996. Le chômage des jeunes, après la fin de leurs études, dure de plus en plus longtemps : 30 % d'entre eux sont encore au chômage deux ans après ; 15 % huit ans après. En France, dont le taux de chômage est un des plus élevés des pays européens, 32 % des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage. Celui-ci s'accompagne d'une multiplication des missions de travail intérimaire, de contrats temporaires, à durée déterminée et de plus en plus courte. Moins de 20 % de ce type de contrat se concluent par un emploi durable (15 % en ce qui concerne les jeunes). Le chômage et la précarité de l'emploi exercent une pression de plus en plus forte non seulement sur les conditions de travail dans les entreprises mais aussi sur les salaires de ceux qui réussissent à retrouver ou à trouver tout simplement un emploi. Le même rapport enregistre ainsi qu'un passage au chômage coûte au travailleur qui retrouve un emploi une baisse de salaire d'environ 12 % en moyenne. Enfin, 242 000 chômeurs auraient renoncé à retrouver un emploi, découragés. Ceux-là ne sont plus inscrits à l'ANPE et sortent aussi, du même coup, des statistiques officielles.

Face à une telle dégradation de la situation de l'emploi et aux ravages qu'elle entraîne sur la condition matérielle et morale de la classe ouvrière dans son ensemble, celle-ci posséderait la force d'interdire à tous les patrons de licencier, comme celle de les contraindre au contraire à embaucher massivement. A condition de retrouver le chemin de la lutte de classe et de ne rien espérer de ce gouvernement dont la loi de Finances pour 1998 programme encore de nouvelles subventions au patronat sous prétexte de les inciter à… créer des emplois.

Lucienne PLAIN

LE BLUFF DES 35 HEURES

Le projet gouvernemental sur les 35 heures en l'an 2000 n'en finit pas de voir son contenu s'alléger, si tant est qu'il ait jamais eu un peu de poids. Le mécontentement ostentatoire du patronat, la bruyante démission de Gandois du CNPF, tout concourt à favoriser une modération accrue de la part du gouvernement.

Il n'y avait déjà pas grand-chose dans le projet initial, qui laissait en blanc tous les problèmes concrets de flexibilité et d'annualisation de l'horaire de travail, permettant au patronat de récupérer en productivité ce qu'il perdait en horaire, mais il fixait une date butoir. Il s'avère que cette date n'est pas spécialement butoir, que les négociations par entreprise favoriseront ceux des patrons qui se lancent dans la réduction du temps de travail... financée par l'État, avant l'an 2000, et que fin 1999, on reverra tout cela, loi à l'appui. Martine Aubry vient elle-même de déclarer : «*Les 35 heures ne se feront pas au pas cadencé*». On s'en doutait.

Restent les problèmes du seuil de l'effectif salarié des entreprises concernées par la loi : il était au départ, le 10 octobre, de 10 salariés ; il pourrait passer à 20, voire à 25.

Bref, la seule chose sûre est que les entreprises qui se lanceront le plus tôt possible dans la démarche de la réduction d'horaire, bénéficieront de réductions dégressives de charges pendant cinq ans.

En somme la fameuse loi sur les 35 heures censée résoudre en partie le problème de l'emploi apparaît comme une nouvelle mouture des «aides à l'emploi» dispensées généreusement au patronat par les gouvernements successifs. Personne, même au gouvernement, n'ose affirmer que cela aura des répercussions sur l'emploi. Ce sera mieux que la loi Robien, affirme Martine Aubry, mais la loi Robien n'a rien changé à l'irrésistible montée du chômage.

Il y a eu l'esbroufe Robien, il y a maintenant l'esbroufe Aubry.

Les travailleurs avaient bien raison de regarder ce sommet social avec méfiance. Une fois de plus, on parle pour eux, on ristourne de l'argent au patronat et pendant ce temps-là la charge de travail individuel augmente.

Les travailleurs veulent travailler moins, c'est sûr, ils veulent résister à l'énorme pression que le chômage fait peser sur leurs salaires et leurs conditions de vie, ils souhaiteraient des emplois pour leurs enfants, leurs amis, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Pour réduire le chômage, il faudrait s'en prendre aux fantastiques profits des grandes entreprises, aux fortunes privées. Le gouvernement ne veut pas le faire.

Avec un vocabulaire à peine modifié, il a recours aux vieilles recettes qui ont fait faillite depuis vingt ans. La démission de Gandois trouve sa place dans une dramatisation destinée à camoufler cette réalité.

Les travailleurs ne doivent pas être dupes, et d'ailleurs ils ne le sont pas ; car même s'ils ne se sentent pas encore en situation de réagir, ils n'ont rien à attendre de ce qui se discute et se prépare sans eux.

Loi Pons

LE PACTOLE EST UN PEU ROGNÉ MAIS PAS SUPPRIMÉ

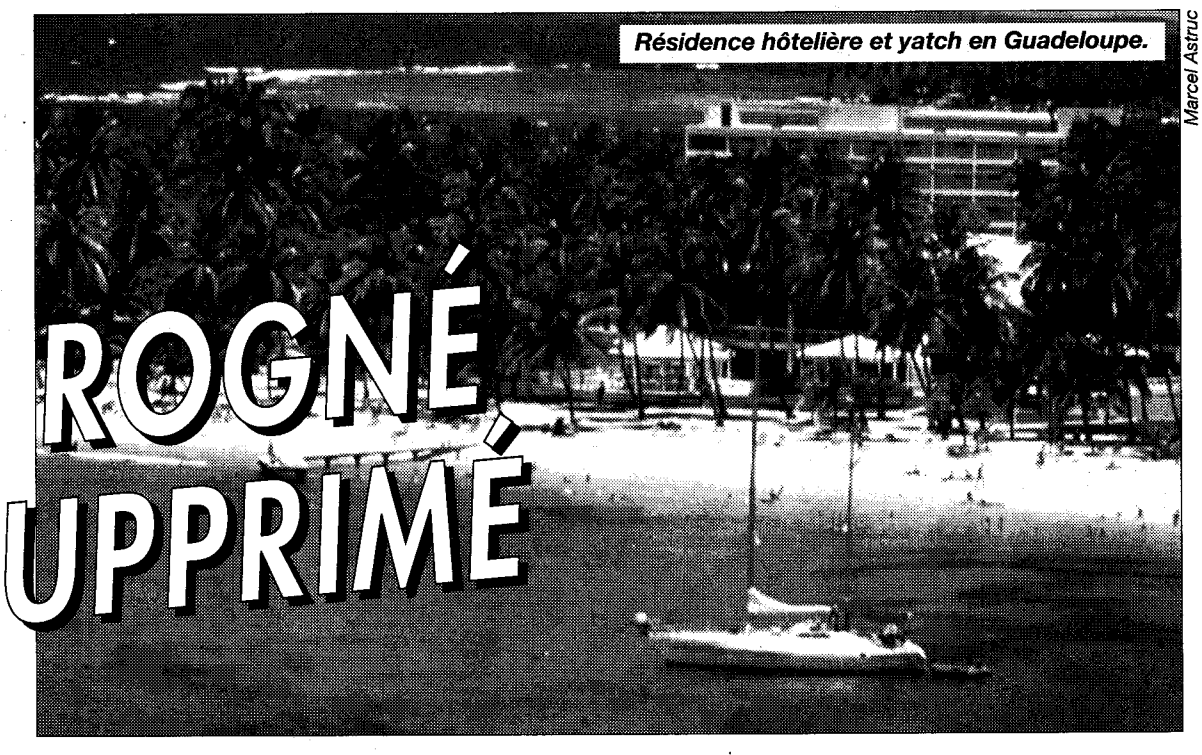

Résidence hôtelière et yatch en Guadeloupe.

Marcel Astruc

La loi Pons, cette scandaleuse «niche fiscale» qui bénéficie à 5000 gros contribuables, a été quelque peu écornée lors du vote de la première partie du budget 1998. Tournant encore une fois le dos à ses premières intentions, le gouvernement ne l'a donc pas supprimée. Il l'a tout au plus rognée, toilettée, laissant toujours à quelques riches de bien belles possibilités fiscales.

Cette loi adoptée en juillet 1986 devait en principe durer jusqu'en 2001. Elle consiste en un régime de double défiscalisation pour les investisseurs outre-mer : déduction fiscale pour les entreprises, réduction fiscale pour les particuliers (souvent les mêmes) bénéficiaires. La loi Pons, du nom de son initiateur, le ministre RPR des DOM-TOM de l'époque, permet notamment aux entreprises de déduire de leur résultat imposable, dès la première année, les investissements réalisés dans les départements et territoires d'outre-mer, dans plusieurs secteurs d'activité tels l'industrie, la pêche, l'hôtellerie, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics... Cette disposition subsiste.

De plus, les contribuables privilégiés avaient jusqu'ici le droit de déduire de leurs revenus, pendant les cinq années suivantes, les déficits industriels et commerciaux résultant de l'investissement. Cette seconde disposition vient d'être supprimée. Ainsi, grâce à cette double déduction il arrivait fréquemment qu'un patron-contribuable puisse bénéficier d'une économie d'impôt supérieure à son investissement.

Seulement, pour ne pas troubler outre mesure les bénéficiaires de la loi Pons, la réforme sera progressive. Les opérations qui auront été agréées jusqu'au 15 septembre continueront à bénéficier du régime antérieur, et ce n'est qu'à partir de l'an prochain, et surtout au bout de cinq ans, que l'économie qu'entend réaliser le gouvernement atteindra son plein effet, c'est-à-dire à la fin de l'année 2002 !

Et, soulignons-le, car la loi Pons c'est avant tout cela, la déduction de l'investissement sur les revenus dès la première année n'est pas touchée.

En fait, le gouvernement n'a jamais eu l'intention de supprimer la loi Pons. Lorsqu'en septembre dernier était discuté le projet de budget pour 1998, une délégation du groupe parlementaire Radical-Citoyen-Vert auquel se sont affiliés les députés du Parti Communiste Réunionnais, avait rencontré Jospin pour plaider «*en faveur de l'élaboration d'une loi-programme qui permette de sortir la Réunion de l'impasse actuelle caractérisée en particulier par l'ampleur et l'augmentation continue du chômage*». La réponse de Jospin fut catégorique : «*L'essentiel du régime de défiscalisation sera sauvegardé*», leur avait-il confirmé. Il a tenu parole.

Les patrons et autres margoulins ne seront pas lésés. Cette loi prétendument destinée à créer des emplois continuera à les enrichir. Jusqu'à présent un «emploi Pons» coûtait en moyenne 2,7 millions de francs. En 2002 il coûtera encore 1,35 million. Mais avec de telles sommes, qu'aurait-on pu faire ? Avec les cinq milliards qu'a coûtés la loi Pons en 1996, il aurait été possible que l'État crée directement dans les DOM-TOM 50 000 emplois à 100 000 francs chacun charges comprises, dans les services publics comme l'éducation, l'habitat, les transports, la santé... diminuant presque de moitié le nombre des chômeurs de la seule Réunion. Et l'on aurait été loin des 1 800 emplois prétendument créés cette année-là par la loi Pons.

Mais une telle loi, comme d'ailleurs toutes les autres lois destinées à soi-disant soutenir l'emploi, n'a jamais eu cet objectif. Elles ont plutôt pour but d'engraisser les patrons, de sauvegarder ou de garantir les profits. Et dans cette voie, le gouvernement socialiste emboîte le pas sans état d'âme.

Georges LATTIER

Congo Brazzaville

Le retour de Sassou Nguesso au pouvoir

UN DICTATEUR SOUTENU PAR LE TRUST PÉTROLIER ELF-AQUITAINE

Au prix d'une guerre civile meurtrière de quatre mois, l'ex-président Denis Sassou Nguesso, au pouvoir de 1979 à 1992, date à laquelle il fut battu aux élections par Pascal Lissouba et écarté du pouvoir, vient de reprendre le contrôle du pays avec l'aide militaire de l'Angola voisin... et la bénédiction d'Elf-Congo, filiale d'Elf-Aquitaine.

Appuyées par des troupes angolaises, les «Cobras», les milices de Denis Sassou Nguesso, ont donc remporté une victoire décisive sur leurs rivales, les milices «Zoulous» du président Pascal Lissouba et les «Ninjas» du Premier ministre Bernard Kolélas, désormais en fuite.

Cette intervention de l'Angola dans la guerre civile congolaise au profit d'un seigneur de la guerre contre un autre n'a pas suscité la moindre réaction de l'impérialisme français. Elle a reçu son feu vert. Et pour cause !

En ne s'opposant pas à une telle intervention et en misant sur Sassou Nguesso, la France tente de défendre les intérêts de son trust pétrolier et de replacer ainsi ses pions dans une région où elle a récemment subi des revers comme au Rwanda et surtout au Congo ex-Zaïre. Par ailleurs, Elf-Aquitaine, qui assure les trois quarts de la production du pétrole du Congo, lorgne sur les gisements pétroliers en eaux très profondes à la frontière du Cabinda (enclave pétrolière de l'Angola) et du Congo ; des gisements qu'elle aimerait bien exploiter. En conséquence, un rapprochement avec l'Angola par l'intermédiaire de Sassou Nguesso ne pourrait que lui être profitable.

Charles Josselin, secrétaire d'État à la Coopération, s'est empressé de reconnaître le nouveau dictateur. Voilà « *l'homme avec lequel il faudra discuter pour mettre en place un nouveau processus démocratique* » au Congo, a-t-il affirmé. Pour Elf-Aquitaine, la situation « *évolue de façon rassurante* ». Mais rassurante pour qui ? Pour la population ? Ou pour les intérêts de la compagnie pétrolière ?

Dans cette guerre pour le contrôle des deniers du pétrole, c'est encore une fois la population civile qui a payé le prix fort, subissant les exactions des milices des deux camps. Viols, massacres ont été monnaie courante dans le pays depuis quatre mois. La population a fui la capitale Brazzaville, dévastée, pillée, pour se réfugier à Kinshasa, capitale de l'ex-Zaïre, située sur l'autre rive du fleuve Congo.

En revanche, Elf n'a rien eu à craindre pour ses intérêts des milices de Sassou Nguesso. Pendant toute la guerre civile, l'exploitation offshore du pétrole n'a subi qu'un bref arrêt momentané. Le terminal de Djeno, au sud de Pointe-Noire, la capitale pétrolière, a continué son activité de chargement des pétroliers comme si de rien n'était. Lorsque les Cobras et les soldats angolais ont occupé Pointe-Noire, ils ont fait eux-mêmes la police, n'hésitant pas à tuer les pillards.

Il faut dire que le général dictateur Sassou Nguesso n'est pas un inconnu. C'est même une très vieille connaissance du trust pétrolier et l'un de ses fidèles serviteurs lorsqu'il était au pouvoir. Ami personnel de l'ancien patron d'Elf-Aquitaine, Albin Chalandon, Sassou Nguesso a toujours eu ses entrées au siège de la compagnie pétrolière. Celle-ci a même fait travailler toute une partie de son entourage. Il est également le gendre d'Omar Bongo, le dictateur du Gabon, voisin, dont Elf-Aquitaine (toujours !) exploite les riches gisements pétroliers et où elle se comporte comme un État dans l'État. Aussi Sassou Nguesso n'a-t-il pas manqué d'interlocuteurs, de moyens financiers et de fournisseurs d'armes pendant toute la durée du conflit.

Autant de liens, de réseaux, de convergences d'intérêts qui, finalement, lui ont permis de reprendre le contrôle du pouvoir pour le plus grand profit d'Elf-Aquitaine. Une compagnie pétrolière qui, quel que soit le dictateur en place, tire toujours son épingle du jeu.

René CYRILLE

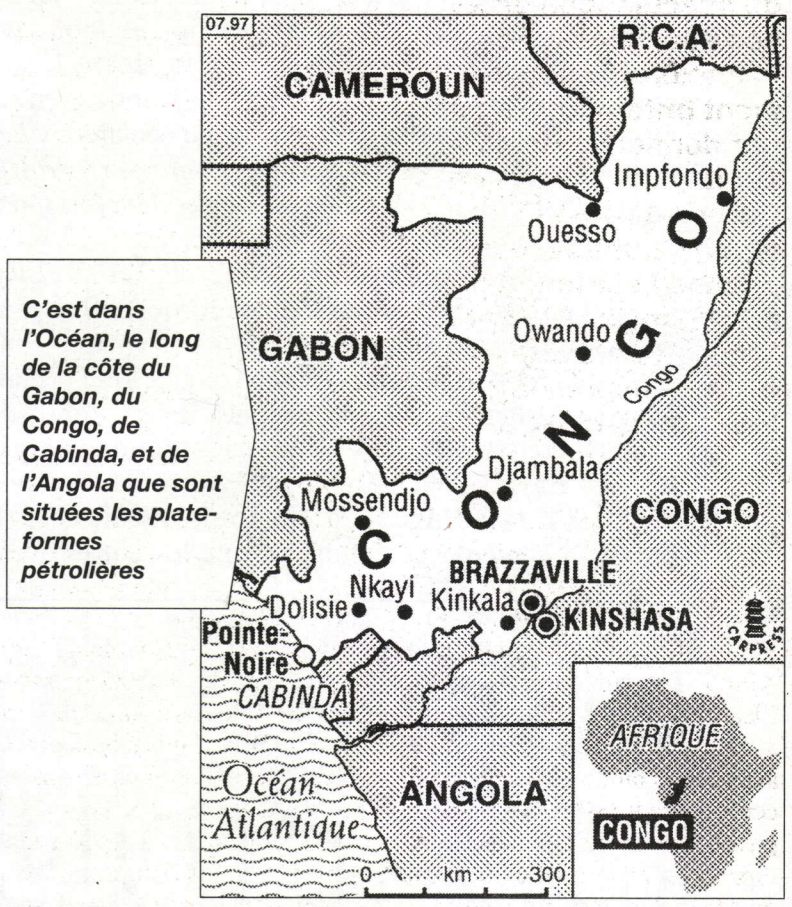

C'est dans l'Océan, le long de la côte du Gabon, du Congo, de Cabinda, et de l'Angola que sont situées les plate-formes pétrolières

Plate-forme d'Elf, au large de l'Angola

Gamma

PLUS DE 4 000 MORTS SUR L'AUTEL DES INTÉRÊTS DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Officiellement, les responsables français, comme le ministre de Jospin pour les Affaires étrangères, Hubert Védrine, affirment la main sur le cœur que la France est restée neutre au Congo ; que si le premier avion à se poser à Brazzaville après la victoire de Sassou Nguesso se trouve être un avion français apportant du matériel hospitalier, c'est purement l'effet des soucis humanitaires du gouvernement français, sans signification politique...

Qui peut croire cela, alors que cette guerre dégage une si forte odeur de pétrole, de ce pétrole qui, en ces territoires anciennement colonisés par l'impérialisme français, est le domaine d'Elf-Aquitaine ?

Brazzaville, l'ancienne « capitale de la France libre » du général de Gaulle, l'ancienne capitale en tout cas de « l'Afrique Équatoriale Française », l'A.E.F., fait même presque figure de symbole de ces chasses gardées auxquelles l'impérialisme français s'est cramponné depuis une cinquantaine d'années. Et celui-ci serait étranger subitement à la lutte pour le pouvoir qui s'y déroule ?

Tout le passé d'interventions de l'impérialisme français en Afrique suffirait pour qu'on accueille ce genre d'affirmations par un haussement d'épaule ; notamment les interventions au Congo lui-même, ne serait-ce qu'en 1993-1994 où, parce que Lissouba avait déplu à Elf et fait le chantage de se tourner vers une compagnie pétrolière américaine, Elf avait alimenté déjà une guerre du pétrole qui avait fait quelque 2 000 morts à Brazzaville...

Certes, ce n'est pas l'intervention directe de paras ou de soldats français qui a fait militairement basculer les choses en faveur de Sassou Nguesso, ce sont des troupes de l'Angola. Et l'Angola a sans doute eu ses raisons propres, liées à ses problèmes internes, pour faire ce choix.

Mais il faut remarquer que Elf est également présente en Angola, et elle n'est pas à un coup tordu près...

Et, de toute façon, cela montre simplement que la France n'a plus les mêmes moyens que par le passé ; ses dirigeants ne tiennent pas aujourd'hui à s'impliquer aussi ouvertement dans des interventions de soutien à tel ou tel dictateur ou prétendant dictateur. Mais cela ne l'empêche nullement d'agir en sous-main, ou par combattants locaux interposés.

Et ce qui ne manque pas de cynisme, c'est que le chef au pouvoir que la France a, cette fois, lâché – Pascal Lissouba – y était parvenu en août 1992 au travers d'élections souhaitées par Paris et jugées alors convenablement démocratiques. Tandis que le général Sassou Nguesso, lui, était venu au pouvoir en 1979 à la tête d'une « République populaire du Congo », se disant d'inspiration révolutionnaire marxiste, ayant en tout cas établi des liens avec l'URSS, la Chine et Cuba...

Il est vrai que, déjà à l'époque, Elf s'en arrangeait très bien et les gouvernements français aussi. Les considérations « idéologiques » du temps de la guerre froide souffraient bien des accommodements.

C. L. G.

Grande-Bretagne

La livre et la monnaie unique

EN ÊTRE, OU NE PAS EN ÊTRE

Après une semaine de spéculations effrénées dans la presse financière, le gouvernement britannique a fini par donner sa position sur la participation de la Grande-Bretagne à la monnaie unique européenne : sûrement pas au 1er janvier 1999 et très peu probable avant la fin de la présente législature, c'est-à-dire 2002.

Le fait que les Tra-vaillistes aient remplacé les Conservateurs au gouvernement n'a donc finalement pas changé grand-chose à la valse-hésitation qui marque la politique britannique vis-à-vis de l'Europe.

Sitôt arrivé au pouvoir, Blair avait certes fait le geste de renoncer à la clause d'exception dont jouissait la Grande-Bretagne par rapport au chapitre dit « social » de Maastricht. Mais il s'agissait d'un geste essentiellement symbolique puisque tous les gouvernements européens s'accordent de toute façon à mener en gros la même politique d'austérité vis-à-vis des classes laborieuses. En revanche, s'agissant de choses plus sérieuses, telles que la monnaie unique, les Travaillistes étaient restés dans un flou artistique. Eux qui avaient largement tiré parti de l'opposition acharnée de la droite conservatrice à l'Europe, tant qu'ils étaient dans l'opposition, se sont montrés des plus discrets sur ce sujet dès lors qu'ils sont arrivés au pouvoir.

D'une certaine façon les péripéties financières qui ont accompagné les spéculations de la presse sont venues illustrer le dilemme du gouvernement Blair. Il a suffi en effet d'un article suggérant une entrée rapide de la Grande-Bretagne dans l'euro, publié par le quotidien financier *Financial Times*, pour que la Bourse de Londres enregistre une hausse soudaine du cours des actions et une baisse symétrique du cours de la livre – variations que la publication d'une mise au point du gouvernement a aussitôt enrayées.

C'est dire que les spéculateurs sont à l'affût. Dans le cas présent, ils auraient anticipé le fait que l'entrée de la livre dans l'euro entraînerait l'harmonisation des taux d'intérêts, et donc une baisse des taux élevés pratiqués en Grande-Bretagne.

Quoi qu'il en soit, l'un des problèmes de Blair est celui de la stabilité monétaire. Il a beau chanter les louanges de la « reprise économique », l'État comme l'économie en général n'en continuent pas moins à accuser des déficits béants. Pour y remédier, les Travaillistes comptent aller plus loin que leurs prédécesseurs Conservateurs en imposant une réduction drastique de la protection sociale, et par conséquent des dépenses sociales de l'État. Mais il faudra sans doute plusieurs années avant qu'il en résulte une diminution sensible du déficit réel des finances publiques, si tant est d'ailleurs que les classes laborieuses se laissent faire, ce qui reste encore à voir.

En attendant, plutôt que risquer une entrée dans l'euro alors que la Grande-Bretagne est en position de faiblesse, le gouvernement britannique semble avoir choisi de rester sur la touche. D'autant plus que, conformément à la politique menée dans le passé par Thatcher, le fait de maintenir ses distances vis-à-vis de l'Europe peut permettre à la Grande-Bretagne d'obtenir des privilèges spéciaux qui pourront se révéler fort utiles par la suite.

Cela ne veut sûrement pas dire que la Grande-Bretagne restera toujours à l'écart de la monnaie unique si celle-ci voit effectivement le jour. Ne serait-ce que parce que du coup Londres risquerait de perdre son rôle de première place financière européenne. Et surtout parce que les entreprises britanniques ont trop besoin du marché européen pour se le permettre. Elles le clament d'ailleurs haut et fort par la voix du CBI, la confédération patronale britannique. Mais, du fait de ses liens plus étroits avec le marché américain et du rôle d'intermédiaire de premier plan qu'elle continue à jouer dans la finance mondiale, la bourgeoisie britannique a aussi, probablement, une marge de manœuvre dans ce domaine que les autres bourgeoisies européennes n'ont pas.

François ROULEAU

États-Unis

Mumia Abu-Jamal

APRÈS LE PÈRE, LE FILS

Dans son édition du 13-27 octobre, le journal trotskyste américain, *The Spark*, raconte comment la police, non contente d'avoir, en utilisant des faux, fait condamner à mort un militant noir, Mumia Abu-Jamal, et de tout faire, avec l'aide de la justice, pour que la sentence ne puisse être cassée, s'attaque maintenant à son fils.

« La direction de la police de Philadephie et les Fédéraux s'en prennent maintenant au fils de Mumia Abu-Jamal. Agé de 36 ans, Jamal Hart court désormais le risque de se voir condamné à une peine incompressible de 20 ans de prison, sur la base d'une accusation fallacieuse de détention d'arme.

Jamal Hart a été intercepté à bord de sa voiture en octobre dernier à Philadelphie alors, prétend-on, qu'il n'aurait pas marqué totalement un stop. Les flics braquèrent un pistolet sur sa tête et, après l'avoir mis à terre, le piétinèrent. Les flics ont ensuite affirmé avoir trouvé sur Jamal Hart un Smith et Wesson 357 Magnum. Toutefois, on a découvert que le flic qui prétendait avoir saisi l'arme sur Hart était le même qui, il y a trois ans et demi, avait enregistré la déposition d'un voleur ayant justement utilisé cette arme !

Après son inculpation, sous un chef d'accusation n'impliquant même pas d'emprisonnement, Jamal Hart fut relâché sans avoir à verser de caution. Le département de la police de Philadelphie mit néanmoins en circulation ce qui ressemblait à une affiche officielle de recherche contre Jamal Hart, montant de toutes pièces une affaire contre lui.

Jamal Hart se rendit au tribunal le 30 janvier, comme prévu. Deux marshals (responsables policiers) fédéraux se présentèrent à l'audience et annoncèrent que Jamal allait devoir être mis en détention fédérale sous la même inculpation de détention d'arme que précédemment. La différence est que l'inculpation fédérale peut déboucher sur une condamnation à 20 ans de sûreté, c'est-à-dire sur une peine de prison incompressible. Jamal fut immédiatement traîné hors du tribunal, on lui refusa toute mise en liberté sous caution et on l'expédia en prison pour y attendre de passer devant une cour fédérale prévue pour le 14 octobre.

Mumia Abu-Jamal, son père, est encore dans le carré des condamnés à mort. Mais, même dans cette situation, il reste un ennemi pour les forces de police de Philadelphie et les Fédéraux qui les soutiennent. Le fils, parce qu'il s'est battu pour faire libérer son père, est donc devenu une cible à atteindre. Pour les flics, le fils et le père ne font qu'un.

Cette assimilation à son père, Jamal Hart la supporte avec fierté. Leur cause et leur avenir sont liés et de plus d'une manière. Et c'est aussi ce que devraient faire ceux qui se battent pour les défendre ».

Les brochures du cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Où en est la cause des femmes ?** (N° 66 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême-droite** (N° 67 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1996)
- **Espagne 1931-1937 : la politique de Front populaire contre la révolution ouvrière** (N° 68 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 mai 1996)
- **Du Front unique aux différentes moutures de l'Union de la Gauche, les relations du PCF et des socialistes** (N° 69 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste... et de celle de leurs propres dirigeants** (N° 70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1997)
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** (N° 71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1997)
- **La mondialisation de l'économie** (N° 72 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 mars 1997)
- **La protection sociale : des assurances contre la révolte ouvrière** (N° 73 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 1997)

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée

À l'Équipement

LE MINISTRE GAYSSOT DANS LA LIGNE DE SES PRÉDÉCESSEURS

Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des Transports et de l'Équipement avait dit, à son arrivée au gouvernement, qu'il ne serait ni ministre de la privatisation ni ministre du statu quo. Pour la privatisation, on a vu ce que valaient ses paroles avec l'ouverture au privé du capital d'Air France. Pour le statu quo, effectivement Gayssot ne le défend pas : il engage la marche arrière et veut supprimer 1000 emplois au budget 1998 pour l'ensemble de l'Équipement. C'est la continuité de la politique menée par ses prédécesseurs de gauche et de droite qui a consisté à «dégraisser» les effectifs d'année en année.

Pour atténuer le chiffre de 1000, le ministre parle de 860 suppressions d'emplois. Il décompte 140 « créations d'emplois» qui correspondent à des titularisations d'agents en poste depuis plus de 4 ans et titularisés par le biais de la loi sur la résorption de la précarité, adoptée sous le gouvernement Juppé.

Ce sont les agents de la catégorie «exploitation», ceux chargés de l'entretien des routes, des matériels qui seront les plus fortement touchés par ces suppressions d'emplois (760 sur les 1000).

À part ça, Gayssot se dit «*fortement attaché au service public, à ses valeurs*» et écrit que «*la force du service public, c'est d'abord ses agents*» ! Mais le ministre précise «*que tout n'est pas possible tout de suite*»... Sauf apparemment quand il s'agit de supprimer 1000 emplois !

Depuis 1983, 18000 postes ont disparu sur un effectif au départ d'environ 120000 agents à l'Équipement. Alors, ministre de droite ou ministre de gauche, même communiste, il faudra que les travailleurs de l'Équipement comme partout ailleurs se mobilisent pour arrêter l'hémorragie des effectifs.

Hôtel de l'équipement de Grenoble, lors d'une grève.

LO

Dans la période actuelle d'accroissement du chômage et de la misère, on ne peut accepter qu'un seul emploi disparaisse.

Correspondant LO

France Télécom à la Bourse

UNE BONNE AFFAIRE POUR LE CAPITAL

Le président de France Télécom, Michel Bon, ravi par les premières cotations.

AFP

«*Un formidable succès*» a déclaré le ministre de l'Économie Dominique Strauss-Kahn, en apprenant que 3,9 millions de personnes avaient souscrit aux actions de France Télécom dans le pays. C'est en effet le record de toutes les privatisations de ces dernières années. La gauche confirme, s'il en était besoin, qu'elle jouit d'autant de confiance de la part des milieux capitalistes et boursicoteurs que la droite.

À New York, l'introduction à la Bourse de «French Telecom», qui s'est réalisée simultanément, a été accompagnée d'un spectacle de french cancan. Sans doute pour illustrer l'art typiquement téléphonique de «communiquer» et de «rapprocher les hommes»...

Sur la quarantaine de milliards du montant total de l'émission, environ la moitié a été achetée par des particuliers et l'autre moitié par des « institutionnels », autrement dit des entreprises capitalistes. En fait celles-ci en ont d'ores et déjà davantage, car dès la première séance plus de 8 milliards de francs de titres ont été échangés. Dans la plupart des cas ce sont des particuliers qui ont vendu et des entreprises qui ont acheté.

L'affaire s'est révélée excellente. L'action France Télécom a été mise sur le marché au prix de 182F pour les particuliers et 187F pour les «institutionnels». Cela s'est révélé, une fois de plus dans ces affaires de privatisations, sous-évalué, puisque dès l'ouverture l'action se vendait à 215 F, et elle ne redescendait en fin de journée qu'à 206,50F. Les vendeurs ont donc réalisé en une journée 18,1% ou 13,4% de plus-value selon qu'ils ont vendu en début ou en fin de séance. Une excellente affaire de toute façon. Quant aux capitalistes qui engrangent et achètent ces actions, ils espèrent bien réaliser, plus tard, beaucoup mieux que cela. Certains financiers petits malins ont même offert des prêts à des cadres de France Télécom (qui bénéficient comme l'ensemble du personnel de tarifs préférentiels) pour qu'ils achètent autant d'actions que possible en leur offrant un partage du bénéfice ultérieurement. Il paraît que le ministère des Finances n'a pas apprécié et vérifie s'il n'y a pas eu «d'irrégularité»...

En tout cas l'ouverture du capital de France Télécom est une bonne affaire pour les capitalistes. 23,2% du capital de France Télécom a ainsi été vendu, l'État conservant pour le moment une large majorité avec 76,8%. Cette affaire va donc rapporter environ quarante milliards à l'État, et c'était un des objectifs de l'opération. L'État, bien en peine de boucler ses fins de mois à force de subventionner les capitalistes, brade depuis des années ses entreprises l'une après l'autre, pour équilibrer sa trésorerie.

Mais surtout les intérêts privés se sont rués sur le secteur public. À vrai dire, ce n'est pas une nouveauté. France Télécom, et avant elle, les PTT, ont toujours aidé le secteur privé, en passant des commandes de matériel souvent surévalué, en accordant des tarifs de faveur. Cela tout comme l'ensemble du secteur public d'ailleurs, SNCF, EDF, etc. Ce qui vient de changer, c'est l'ouverture du capital. Le secteur privé, c'est-à-dire les gros capitalistes, cherche des affaires rentables où placer des masses de capitaux dont ceux-ci ne savent que faire. Le marché du téléphone est en pleine expansion. Le téléphone mobile «explose». Il y a là des milliards à gagner. Les gros capitaux veulent être de la fête et de la curée. Et France Télécom qui dispose d'un réseau complet en état de marche, qui a financé d'énormes frais de recherche, est manifestement pour eux un marché «juteux».

Cette ouverture limitée du capital sera-t-elle suivie plus tard, par ce gouvernement ou par d'autres, d'une autre «ouverture», plus importante, et peut-être d'une privatisation complète ? C'est bien possible, et même probable, l'appétit des capitalistes n'ayant pas de frein. Mais qu'est-ce que la société dans son ensemble y gagnera ? Rien et même au contraire.

Car les profits qu'escomptent les capitalistes, et pas seulement les plus-values sur les ventes des actions, mais les dividendes, il faudra bien qu'ils soient produits quelque part. Cela ne peut se faire, dans l'esprit des capitalistes, qu'au détriment des usagers et du personnel de France Télécom : il faut bien qu'il y en ait qui payent pour ceux qui s'enrichiront. Le 1er janvier 1998, ce sera «l'ouverture du marché à la concurrence». Il y aura peut-être, sans doute même, des baisses de tarifs qu'on attribuera aux bienfaits du libéralisme. En oubliant que ce prétendu libéralisme n'a vécu et ne vit qu'aux crochets «de la princesse», et qu'une fois de plus c'est le secteur public qui fait un cadeau royal au secteur privé.

André VICTOR

Chèques postaux
La Source (Loiret)

QUAND LE DIRECTEUR ET QUELQUES SYNDICALISTES CRIENT CONTRE LA «GRÈVE ILLICITE»

Lors de l'assemblée générale du 16 octobre 1997.

Nous étions 601 grévistes le jeudi 16 octobre au Centre de Chèques Postaux de La Source (ce qui représente 27% de l'effectif présent ce jour-là). Il s'agissait de protester contre la réintroduction du travail du samedi matin que la direction cherche à imposer.

Ce ne fut pas un jour de grève comme les autres. Il faut dire que la veille la direction annonçait que la grève était «illicite». Le préavis déposé par la CGT n'était selon elle plus recevable. Et alors que les syndicats FO et CFDT avaient, lors des assemblées générales précédentes, appelé à la grève comme la CGT et SUD, ils annonçaient qu'ils se retiraient de la grève et déposaient un préavis «*en bonne et due forme*» pour le mardi 21 octobre.

Dès le mercredi matin 15 octobre on a donc vu certains militants FO parcourir les services pour nous persuader de ne pas faire grève. Toute la journée, le directeur sortait note sur note et envoyait ses cadres dans les services pour nous menacer de sanctions. Plusieurs centaines d'employés en congé le mercredi recevaient un appel téléphonique à domicile. Leur chef leur demandait d'être au travail le lendemain, sous peine de sanctions. Les deux assemblées générales de ce mercredi réunissaient malgré cela 600 personnes. La grève était votée pour le lendemain et autant dire que les quelques militants syndicalistes FO et CFDT qui votaient contre se sont fait huer.

Le jeudi matin 16 octobre, à 6 heures, le directeur relevait les noms des présents au piquet. Une assemblée générale de 250 personnes se tenait à 10 heures, qui décidait d'envahir les bureaux de la direction. Une fois le chiffre des 600 grévistes connu, le directeur refusa de sortir de son bureau. Le lendemain, il annonçait qu'il n'y avait pas de sanctions, que le travail du samedi ne touchait pas tout le monde, qu'il ferait appel au volontariat pour de nouveaux horaires. Il affichait que le système actuel persistait jusqu'en 2000.

Le lundi 20 octobre, deux nouvelles assemblées générales regroupaient 250 personnes. FO et CFDT «*invitaient à faire grève le 21 octobre*». SUD ne se prononçait pas. La CGT appelait ceux qui n'avaient pas fait grève le 16 octobre à sortir le mardi 21 octobre. Mais si les grévistes de jeudi étaient fiers d'avoir fait un pied de nez à la direction, ils ne se voyaient pas dans de telles conditions remettre ça pour mardi. Une grande méfiance s'était installée vis-à-vis des syndicats qui avaient milité contre la grève le jeudi précédent. Il n'y eut donc qu'une centaine de personnes en grève ce jour-là.

Cela fait un an maintenant que la direction essaie de remettre en cause nos horaires. Elle n'a pas pour le moment pu réussir à mettre en place tout son projet. Aussi beaucoup d'entre nous sont persuadés qu'il faudra remettre ça!

Correspondant LO

ETG (ex-Chausson)
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Contre les projets de Renault

DÉBRAYAGE ET MANIFESTATION

L'ambiance et la détermination ne faiblissent pas à ETG (ex Chausson-Gennevilliers) où, ainsi qu'ils l'avaient décidé (voir LO n°1525), les travailleurs ont manifesté le vendredi 17 octobre à Paris en direction du ministère des Finances, à Bercy.

Une entrevue devait y avoir lieu avec les représentants des ministères de l'Industrie et du Travail. En effet l'État et le gouvernement ont des comptes à nous rendre : premièrement l'État est toujours l'actionnaire principal de Renault (et donc d'ETG); deuxièmement des fonds publics considérables ont été mis dans le règlement judiciaire de Chausson, il y a quelques années, pour l'instant au seul profit de Renault qui ne continue pas moins à licencier dans sa filiale. Ce plan n'est en plus qu'une première étape vers la fermeture définitive, comme bon nombre de travailleurs en sont convaincus aujourd'hui.

C'est pourquoi le vendredi 17 octobre, une demi-heure avant le mot d'ordre d'arrêt de travail, l'usine était déjà arrêtée et plusieurs dizaines de travailleurs s'occupaient activement d'organiser un pique-nique géant dans la cour de l'usine sous les fenêtres de la direction.

Une grande partie de l'équipe du soir (dont la moitié était pourtant mise au chômage ce jour-là) vint à l'avance et c'est à près de 500 que nous sommes montés dans les bus direction Paris. Et c'est un cortège très dynamique qui défila aux cris de «*Renault, escroc, tu n'auras pas notre peau*», «*Emploi liquidé, salaires sacrifiés, ça ne peut plus durer, ça va péter*», de Nation à Bastille et Bercy.

Les représentants des ministères, comme on s'y attendait, nous ont dit qu'ils n'y pouvaient pas grand-chose. L'un d'eux a déclaré : «*Vous comprenez, une décision de fermeture d'une usine ne s'annonce qu'à des syndicats matures et des salariés matures*». En clair «*Mieux vaut vous faire le coup de Vilvorde le moment venu...*».

Dès le lundi 20, les assemblées générales ont recommencé. Nous y avons discuté de la nécessité de continuer afin d'obtenir dès maintenant des garanties (du même ordre que celles obtenues lors de la fermeture de Chausson Creil) pour l'ensemble du personnel. Pour ce qui concerne le plan actuel : nous n'acceptons aucune remise en cause de nos salaires et aucun camarade sur le pavé.

On n'a donc pas fini d'entendre parler de nous.

Correspondant LO

MAGDIS Chilly-Mazarin (Essonne)

GRÈVE POUR LES SALAIRES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE RESPECT

À Magdis, Chilly-Mazarin, entreprise d'environ 200 salariés, le ras-le-bol des ouvrières a éclaté. Avec un salaire qui tourne autour de 5300F net, elles produisent sandwichs, quiches et plats cuisinés qui approvisionnent les centres commerciaux Auchan, Continent, Cora...

D'une année à l'autre, la production et les cadences ne cessent d'augmenter, les heures supplémentaires, effectuées souvent au pied levé, se multiplient, les salaires sont bloqués et la prime de productivité a été supprimée. Une ouvrière ayant 12 ans d'ancienneté déclare même gagner moins aujourd'hui qu'à la date de son embauche. Un autre qui refusa un jour d'effectuer des heures supplémentaires en affirmant avoir une vie personnelle en dehors du travail, se vit répondre par son responsable : «*Votre vie après le travail, c'est Magdis qui vous la donne!*»

Vendredi matin 17 octobre, les ouvrières et quelques ouvriers se rassemblaient donc à la porte de l'usine accompagnés de militants CGT de l'Union locale de Massy. Dès son arrivée, ils remettaient au patron un cahier de revendications. On comptait une centaine de grévistes auxquels se joignaient quelques intérimaires qui n'étaient pas repartis chez eux. Ils exigeaient une augmentation pour tous de 1000F, la refonte de la grille, une prime d'ancienneté de 4% tous les trois ans, l'embauche des intérimaires et des CDD, l'amélioration des conditions de travail avec par exemple la mise en place de moyens élévateurs pour le port répétitif des charges, suffisamment de remplaçants pour aller aux toilettes, le respect par le patron des horaires, la fin de la sollicitation du personnel chez lui ou en congé pour venir travailler du jour au lendemain, le respect des droits des délégués du personnel... La liste était longue!

Le premier jour, le patron refusa toute augmentation de salaire mais promit d'examiner le problème des conditions de travail, osant même reprocher aux délégués de ne pas lui en avoir parlé plus tôt! Outré, les travailleurs décidèrent d'occuper la salle et d'y retenir le patron tant qu'il ne bougerait pas sur les salaires. Une partie des ouvriers organisa le blocage d'une partie des camions à la porte.

Les grévistes, pour qui c'était la première grève, décidèrent également de bloquer l'usine le lundi dès cinq heures du matin. Et lundi soir 20 octobre, après plusieurs séances de négociations, le patron lâchait 25F sous la forme d'une prime d'hygiène «volée» au personnel. C'était se moquer du monde! Mardi 21, le blocage de l'usine étant total, le patron ajouta une prime mensuelle de productivité de 250F tandis que, à son appel, les forces de police intervenaient pour faire lever le piquet de grève!

Malgré cela, le soir, la continuation de la grève était votée; personne ne veut reprendre le travail dans des conditions jugées par tous exécrables.

Entreprise Guillot (Troyes)

MERCREDI, PAS DE PAIE, C'EST LA GRÈVE LA PAIE ARRIVE SAMEDI !

La majorité des salariés de l'entreprise Guillot a dû faire grève plus de deux jours pour obtenir sa paye. Car cette fois-ci, la limite avait été dépassée par ce patron du textile. Cette entreprise de Sainte-Savine près de Troyes, dans l'Aube, connue pour produire les joggings Joinville, emploie aujourd'hui 104 salariés, surtout des femmes. Le seul syndicat qu'y a toléré le patron c'est la CSL, et encore il lui reproche son manque de docilité.

Depuis des mois, les payes arrivent presque systématiquement en retard. Le comble a été atteint ce mois de septembre lorsque la direction a annoncé avec cynisme que, hormis les quelques acomptes déjà versés, bien que les cadres et les mensuels aient été payés, les salaires de septembre ne seraient pas virés aux ouvrières non mensualisées. Pourquoi ? Selon elle, il n'y aurait plus d'argent dans les caisses de l'entreprise et il fallait payer les fournisseurs ! Pourtant les salaires ici sont déjà au plus bas, au ras du SMIC pour la plupart, même pour celles qui sont au rendement, et c'est encore trop pour le patron ! Cette annonce suivait en outre de récents licenciements.

On n'allait quand même pas faire croire qu'avec toutes les aides qu'il a grappillées ici ou là (de l'État, la Région,...), tous les profits accumulés, ici à Troyes, en Tunisie ou en Roumanie, dans la production ou dans le négoce, embauchant un temps jusqu'à plus de 200 salariés, puis répétant les vagues de licenciements, le patron n'aurait aujourd'hui pas de quoi assurer la soudure d'un mois sur l'autre. Pour le patron, il s'agit des profits accumulés au cours des années, de capitaux réinvestis ici ou là. Mais pour ceux qui travaillent, il s'agit de salaire, de gagne-pain. Sans le salaire de septembre comment régler les achats, les loyers, les traites et impôts ?

Quand il s'agit de production, le leitmotiv de la direction c'est le juste à temps. Au nom de la compétition, c'est l'augmentation incessante des cadences, et puis, un mois ce sont des semaines à rallonge, un autre, des journées non travaillées sans aucun choix possible ; salaire au plus bas après la suppression du 13e mois il y a 4 ans, flexibilité intolérable (certains ont eu jusqu'à 80 heures de modulation d'avance), et maintenant pas de paie. Ça suffit !

Dès le mercredi 15 octobre, les pressions du patron pour empêcher les mensuels de rejoindre les ouvrières en grève n'ont pas empêché la grève de démarrer. Le lendemain, jeudi matin, le patron déclarait que de toute façon la grève ne l'obligerait pas à payer les salaires puisque les banques ne voulaient pas payer. L'après-midi, même après sa promesse que toutes les paies allaient être versées dans les deux jours (miracle ! des commandes auraient été réglées dans la matinée), la plupart n'ont pas repris le travail. Il faut dire que, question promesses, ce patron n'en est pas avare, mais pour qu'elles soient tenues, c'est une autre affaire ! Par contre, quand il s'agit des comptes, c'est l'opacité la plus totale.

Face à la détermination d'une grande partie du personnel, le patron n'était pas très fier de ne pas pouvoir continuer à faire ses mauvais coups en douce. À la réunion de vendredi 17, il essaya même de faire croire que c'est parce que quelques-uns avaient continué le travail que les salaires avaient pu être virés. Ça, personne n'y a cru. Et il sait qu'il devra compter avec la détermination du personnel. En tout cas c'est grâce à la grève si la paie de septembre était, samedi 18, sur les comptes !

Correspondant LO

Ditechna Dunkerque

PLUS QUE JAMAIS LA GRÈVE !

Les 47 ouvrières de Ditechna, à Dunkerque, sont en grève depuis le 1er octobre contre les réductions de salaire que la direction de l'usine, et du groupe Dikson Constant dont elle fait partie, veut leur imposer (*LO* n°1526 et 1527). Lundi 20 octobre, lors d'un comité d'entreprise qui s'est tenu en dehors de l'usine occupée, la directrice a de nouveau expliqué qu'elle voulait supprimer les primes de vacances, de rendement, le 13e mois. Il s'agit de ramener le salaire mensuel au SMIC, soit une perte moyenne de 1 800 F par mois. Le travail aux pièces serait généralisé, y compris pour les travaux les plus durs. L'horaire devrait varier de 28 heures à 46 heures, voire descendre à zéro. Si des ouvrières refusaient ces changements de leur contrat de travail, elles pourraient alors être licenciées.

Enfin, dans le cadre du «plan textile», Ditechna bénéficie actuellement de baisses de cotisations patronales qui représentent à peu près 1 600 F par employée et par mois et se terminent en décembre. La direction veut l'application de la loi Robien qui lui permettrait d'en toucher d'autres. Elle parle dans ce cadre d'embaucher 10% de personnel en plus. Mais si Ditechna peut tout d'un coup embaucher ainsi, que deviennent alors les soi-disant déficits de l'entreprise qui, à l'en croire, justifient les réductions de salaire ? En cas de réduction à 35 h, Ditechna ne s'engage pas à compenser la réduction d'horaire. Ce serait alors travailler pour moins que le SMIC...

Face à cette rapacité des patrons, les ouvrières de Ditechna voient bien que les lois sont pour les patrons et que le seul rapport de force compte. La grève est assez commentée dans la presse locale et par la télévision régionale, et on en discute dans les entreprises de la région. Comme l'a dit une déléguée à FR3, «*ça commence par nous, et puis après, ce sera le tour des autres*». Alors, en effet, tout le monde est concerné.

GIAT Industrie Saint-Chamond (42)

LA CGT TRICOLORISE

La carte postale de la CGT.

La Fédération Nationale des Travailleurs de l'État CGT a lancé une carte-pétition sur les usines de GIAT Industries, qui fabriquent des armes pour l'armée de Terre, dont le bien connu et bien coûteux char Leclerc. Le recto indique «*Pour une Défense Nationale, l'Indépendance et la Souveraineté Nationale, Pour l'emploi, Oui au VBCI Franco-Français*», VBCI signifiant, comme chacun ne le sait pas, «Véhicule Blindé de Combat d'Infanterie». Au verso, il est indiqué, parlant de cet engin blindé, monté sur huit roues, équipé d'un canon de petit calibre et capable de porter quelques soldats : «*Nous nous prononçons en faveur d'une solution nationale et repoussons la solution européenne envisagée, dans laquelle GIAT Industries perdrait la maîtrise d'œuvre de ses technologies, de ses savoir-faire et la France une part de son indépendance et de sa souveraineté Nationale.*»

Dans le tract accompagnant cette pétition, la CGT se porte à la rescousse du général Mercier, chef d'état-major de l'armée de Terre, qui vient «*de faire connaître publiquement «un besoin urgent» du VBCI comme véhicule d'accompagnement du Leclerc sur le champ de bataille*».

Quand on parle de défense nationale à propos d'un tel engin, il faut se souvenir que son prédécesseur, le VAB, a surtout servi à équiper les troupes françaises en Afrique et les gendarmeries de pays comme le Chili ou le Maroc.

Mais ce que les travailleurs de GIAT Industries savent, et bon nombre l'ont manifesté en ne signant pas cette pétition, c'est que l'outil de production de GIAT Industries pourrait servir à fabriquer des biens certainement plus utiles que le VBCI, et que la défense de leur emploi n'a pas besoin de s'identifier avec le besoin d'armements.

D'ailleurs, pour bien souligner le ridicule de ces «cocoricos», il faut dire que la tourelle portant le canon du VBCI est bien connue du personnel, et peut-être de l'armée turque qui en a acheté, pour être capable de tourner sur elle-même sans préavis.

Correspondant LO

La Poste

Plus facile d'obtenir un «produit financier» que des timbres

En un an, La Poste se vante d'avoir recueilli plus de 1 000 milliards de francs de dépôts, se plaçant ainsi au troisième rang des réseaux bancaires français. Et il ne s'agit pas d'abord des livrets de Caisse d'épargne et des comptes CCP, qui représentent moins de la moitié du total. Non, ce qui fait la fierté des gestionnaires de La Poste, c'est les «40 produits financiers nouveaux» lancés depuis 1991.

Alors, quand vous faites une demi-heure de queue au guichet pour acheter un carnet de timbres ou pour expédier un mandat, vous savez pourquoi : c'est que La Poste oblige ses employés à faire de la finance et du commercial, au lieu d'accorder la priorité au service public, ce qui devrait être sa vocation première.

Pithiviers (Loiret)

Les hospitaliers de Pithiviers manifestent à Paris :

«MONSIEUR KOUCHNER, FAITES ATTENTION, NON ASSISTANCE À LA POPULATION!»

Plus de deux cents travailleurs hospitaliers ont manifesté jeudi dernier 16 octobre à Paris, à l'appel du personnel de l'hôpital de Pithiviers, pour exiger la réouverture de la maternité et du service de chirurgie fermés le 4 juillet dernier pour des raisons de sécurité. De l'Assemblée nationale au ministère de la Santé, une bonne centaine d'hospitaliers de Pithiviers ont été rejoints par des délégations de la région Centre, de l'hôpital Sainte-Anne, de l'Essonne, vingt hôpitaux au total, la plus importante délégation venant du centre hospitalier Louise-Michel d'Évry. Ils n'étaient pas là seulement par simple solidarité avec leurs camarades de Pithiviers mais parce qu'eux aussi sont menacés de fermeture de service, de déplacement, et même de cession au privé, comme c'est le cas à Chinon. Il y est prévu de transférer la clinique privée sur l'hôpital, dans une construction neuve qui pourrait être financée par des fonds publics. La chirurgie publique disparaîtrait. Bien des hospitaliers se sentent directement concernés par la lutte de ceux de Pithiviers. C'est ce qu'exprimait la banderole de tête de la manifestation : «*Nous sommes tous des Pithiviers*».

Les récentes déclarations du secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner, qui laissaient entendre que la maternité rouvrirait d'ici la fin novembre, n'ont pas abusé le personnel de l'hôpital. Sans la réouverture du bloc opératoire, la maternité ne peut décemment pas fonctionner. «*Tous les hôpitaux doivent avoir leur bloc opératoire, leur maternité, leur médecine. La santé ne se morcelle pas. C'est un tout*», scandaient les manifestants, à qui notre camarade Arlette Laguiller, bien accueillie, était venue apporter son soutien.

La remise aux normes du bloc opératoire nécessite des travaux. Combien cela va coûter, qui va financer? Ni le ministère, ni le Comité régional d'organisation sanitaire et sociale, le CROSS, ne se sont engagés, et c'est de tout cela que voulaient discuter les manifestants avec Kouchner.

Arlette Laguiller à la manifestation.

Arrivés devant le ministère de la Santé, ils ont demandé à ce que la délégation soit composée de vingt personnes représentant les vingt hôpitaux présents. Le ministère ayant refusé d'en recevoir plus de dix, les manifestants ont refusé de se laisser diviser et en ont tiré les conclusions : «*Les politiciens se foutent de nous*», a déclaré la porte-parole du mouvement qui a appelé les manifestants à se mobiliser encore plus : «*Soyons l'exemple et soyons, demain, encore plus nombreux dans la rue*».

Correspondant LO

Norton La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

De l'amiante aux fibres céramiques,

DES RISQUES CONSTANTS POUR LES TRAVAILLEURS

Norton La Courneuve, filiale de Saint-Gobain, a utilisé dans le passé de l'amiante dans une partie de la chaîne de fabrication de certains produits. L'atelier de cette fabrication a fermé en 1982. L'utilisation de l'amiante avait été arrêtée en 1978-1979. On a appris récemment qu'un travailleur de ce secteur qui travaillait au magasin de cet atelier au découpage de plateaux en amiante à la scie circulaire, est atteint d'un cancer lié à ce produit. La direction actuelle prétendant ne pas savoir si de l'amiante avait été utilisée dans cet atelier, c'est la section syndicale CFDT qui a entamé les recherches pour que ce travailleur puisse faire valoir la maladie professionnelle dans son cas. Un cas d'asbestose chez un travailleur d'un autre secteur avait d'ailleurs été révélé en 1981.

Mais si l'amiante n'a plus l'air de rentrer dans le processus de fabrication à Norton, il reste que le Comité d'Hygiène et de Sécurité a, à maintes reprises, fait enlever de l'amiante, ici ou là dans l'usine. Malgré cela, le CHSCT a constaté, il y a quelques mois lors d'une visite d'usine, que les fours tunnels où les meules sont cuites sont surplombés de plaques contenant de l'amiante.

La dépose de ces plaques doit être effectuée entre le 7 et le 11 novembre par une société spécialisée. Le confinement du secteur est prévu mais le contrôleur de la prévention de la Sécurité sociale a exigé que, le four ne pouvant être éteint pendant les travaux, la température ambiante soit la plus basse possible. Le chauffage de l'usine sera donc éteint. Il y a en effet des risques cardiaques pour les ouvriers chargés de l'opération qui sont emmitouflés dans des combinaisons étanches et munis de masques. Le risque devient grand quand la température atteint 24° et l'est d'autant plus que la température est plus élevée.

La direction a dans un premier temps envisagé la fermeture de l'usine les 7 et 10 novembre mais exigeait la récupération de ces deux journées en deux samedis. Une lettre-pétition a circulé dans l'usine, qui a recueilli 133 signatures soit la totalité des ouvriers concernés, refusant cette récupération et demandant à la direction de prendre en charge le paiement de ces deux journées de fermeture.

La direction refuse toujours de payer et, a décidé de laisser tourner l'usine le vendredi 7 et maintient l'obligation de récupérer le lundi 10 soit un samedi soit en prenant un jour de congé, attitude pour le moins scandaleuse. Elle nous fait prendre des risques depuis des années et des années et elle veut nous faire payer pour nous en mettre à l'abri!

Cela est d'autant plus inadmissible que nous avons appris récemment que, depuis au moins 15 ans, la direction a mis en circulation un produit à base de fibres céramiques, matériau dont l'utilisation semble tout aussi nocive que celle de l'amiante. Les emballages portent d'ailleurs les mentions : «*nocif*», «*contrôler la poussière dans le secteur d'utilisation*», «*porter des masques agréés*», ce que la direction ne respecte pas : les travailleurs manipulent ce produit à pleines mains, sans protection dans un secteur qui n'est pas isolé des autres secteurs de l'usine. Quant aux masques agréés, ils viennent juste d'être commandés!

Cette information qui commence à circuler dans l'usine inquiète les ouvriers à juste titre. Une étude de l'INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) conclut en effet que ces fibres céramiques déclenchent, chez l'animal, le même type de cancer que l'amiante. Et la direction mégote pour nous payer deux jours de congés alors qu'elle nous fait crever à petit feu...

Il est à souhaiter que les travailleurs de Norton montrent à la direction qu'il y en a assez et de sa mesquinerie et de son irresponsabilité!

Correspondant LO

Sea Deal Pont-Aven (Finistère)

LES SALARIÉS DISENT NON À LA FERMETURE!

Voilà 18 jours que les bureaux de la conserverie Sea Deal à Pont-Aven, dans le Finistère, sont occupés jour et nuit. Cette conserverie de 220 salariés est menacée de fermeture. La société Saupiquet se dit prête à racheter le matériel pour trois fois rien, avec à la clé un «plan social» qui consiste à proposer 45 reclassements dans 2 conserveries au Guilvinec et à Quimper, et 42 dans une hypothétique filiale qui reste à créer à Quimper.

Mais les travailleurs de Sea Deal, eux, ne sont pas prêts à accepter d'être mis à la rue sans rien dire. Depuis trois semaines, c'est la grève à l'usine, organisée par la CGT.

Le matin, les grévistes se réunissent en assemblée générale pour faire le point et décider des actions à mener. Un tract est distribué à la population sur les marchés de la région. On s'organise pour l'occupation. «*La grève nous a permis de nous connaître mieux, on a fait des chansons, on découpe les articles nous concernant dans les journaux*», dit une gréviste.

La grève a la sympathie de la population de la région déjà durement touchée par le chômage.

La tête des dirigeants est affichée un peu partout, dans la boîte, dans un stand qui sert de réfectoire, avec des annotations bien senties.

Il faut dire que les dix plus hauts salaires étaient de 500 millions de centimes en 1995. Alors pas étonnant qu'on ne puisse voir en peinture ces messieurs, directeur, administrateur... même à Pont-Aven.

La décision de reprise ou non de la conserverie par Saupiquet sera connue le 3 novembre.

Les travailleurs de Sea Deal, eux, ne veulent pas entendre parler de fermeture, de reclassements et encore moins de licenciements et continuent de se battre. Ce n'est pas le tout de faire des conserves, il faut «conserver» son emploi!

Université de Tolbiac-Paris I (Paris 13e)

À la cafétéria
GRÈVE CONTRE LES PATRONS «DE GAUCHE» DE LA MNEF

Depuis le jeudi 16 octobre, et pour la seconde fois depuis début septembre, les sept salariés des cafétérias Intermède de l'Université Tolbiac-Paris I, ainsi que leurs collègues de Rouen, sont en grève contre les licenciements dont ils sont menacés. Leur direction cherche à les remplacer par des emplois précaires, des CES en particulier, comme ceux qu'elle a embauchés dans une autre cafétéria qui vient d'ouvrir. Elle invoque «l'incompatibilité d'humeur» contre les travailleurs, qui avaient eu le tort de protester contre les augmentations de prix des produits proposés aux étudiants.

Dès le début de la grève la direction a fait venir des gros bras pour déloger les grévistes du centre Saint-Charles de Paris I; une employée fut frappée au visage, et porta plainte le soir même contre les nervis briseurs de grève. Et au retour du week-end les grévistes ne purent que constater que les serrures des locaux de la cafétéria avaient été changées en leur absence.

La direction qui emploie ces méthodes de malfrats mérite qu'on s'arrête sur sa composition. Caf'services, l'employeur des grévistes, est une filiale de Raspail-Participation-Développement, une holding financière créée par la mutuelle étudiante MNEF. Comme la MNEF, qui gère des intérêts énormes (notamment tous les fonds de Sécurité sociale de ses centaines de milliers d'adhérents), n'a officiellement pas le droit de faire de profit, elle a créé au fil des ans un nébuleuse de filiales et de montages financiers plus ou moins louches.

Ainsi, au conseil d'administration de leur employeur, les salariés de la cafétéria de Tolbiac trouvent des membres de la Compagnie Générale des Eaux, qui y a des parts, mais aussi d'anciens dirigeants de l'UNEF-ID, le syndicat étudiant (proche du Parti Socialiste) qui dirige la MNEF, comme le député PS du XIIIe arrondissement de Paris, Jean-Marie Le Guen. La gauche gestionnaire sait visiblement faire ses armes contre les travailleurs et dans les milieux financiers douteux, comme un avant-goût du sale boulot effectué par ses gouvernements.

Les grévistes sont en contact permanent avec leurs collègues de Rouen, et font connaître leur lutte dans l'université, auprès des salariés et des étudiants. C'est dans une ambiance chaleureuse que fut signée une pétition de soutien, autour d'une distribution gratuite des boissons de la cafétéria. Les travailleurs concernés, qui avant septembre n'avaient jamais fait grève, ont rencontré un soutien général lors de leurs interventions en amphithéâtre, pour la pétition ou les distributions de tracts. Ils sont décidés à obtenir la levée de toutes menaces sur leurs emplois, et il n'est pas dit que les mauvais coups de leur patron passeront cette fois-ci.

Université d'Orsay (Essonne)

Au restaurant du personnel
À TRAVAIL ÉGAL CONDITIONS ET SALAIRES ÉGAUX

Depuis lundi 13 octobre, les 73 employés des restaurants du personnel de la faculté d'Orsay sont en grève pour exiger l'intégration à la fonction publique de ceux d'entre eux qui ne le sont pas. Car au fil des années ils sont de plus en plus nombreux, 43 embauchés sur contrat directement par la cantine, et seulement 30 fonctionnaires employés de la faculté. Et la différence de paye entre les deux catégories de personnel s'est aggravée. Les non-fonctionnaires touchent aujourd'hui de 300 F à 800 F de moins que les autres, avec des salaires situés entre 5 400 F et 6 000 F pour des employés qui ont parfois plus de quinze ans d'ancienneté.

A travail égal salaire égal, c'est ce qui fait l'unanimité du personnel des restaurants. Et aussi garanties égales. Car s'ajoute aujourd'hui le fait que la faculté et le CNRS voudraient se débarrasser de la responsabilité de la restauration. Ce n'est encore qu'un projet imprécis, mais si les titulaires sont sûrs de continuer à travailler sur le campus, éventuellement dans un autre service (ce que souhaite en fait l'administration de la faculté qui récupérerait ainsi 30 postes pour ses autres besoins), les 43 autres craignent pour leur emploi.

Servant quelque 3 600 repas par jour, leur grève ne passe pas inaperçue. Et ils ont le soutien actif d'une partie du personnel. 300 personnes se sont ainsi retrouvées au rassemblement qu'ils ont organisé devant le bâtiment de l'administration mercredi 15 octobre, appelé par tous les syndicats des personnels technique et administratif (les syndicats d'enseignants et chercheurs restent muets). C'est peu par rapport aux effectifs totaux de la faculté (7 000 personnes) mais ça ne s'est vu à Orsay que dans de très rares occasions. Et la délégation auprès de l'administration, en l'occurrence le Doyen, s'étant vue opposer une fin de non-recevoir, tout le monde est rentré dans le bâtiment, envahissant le bureau du Doyen pour l'obliger à réfléchir un peu plus, et cette fois en direct devant tout le monde. Du coup il a appelé à sa rescousse le président de l'université qui s'est engagé, tout en restant bien vague, à revoir le problème et à intervenir auprès du ministère.

Le vendredi suivant ce sont encore 200 personnes qui sont allées en cars à Paris pour manifester devant le ministère de l'Éducation, puis dans les bâtiments de la direction du CNRS, les deux directions de tutelle, dont dépendent les postes à créer. L'administration commence à bouger un peu, et, sur ordre du ministère et du CNRS, la direction de la Faculté propose de discuter d'une revalorisation «des bas salaires» (mais ils sont tous bas) du personnel non-titulaire tout en laissant entendre qu'il ne serait pas possible de les aligner entièrement sur ceux des fonctionnaires.

On est donc encore bien loin du compte. Et la grève continue.

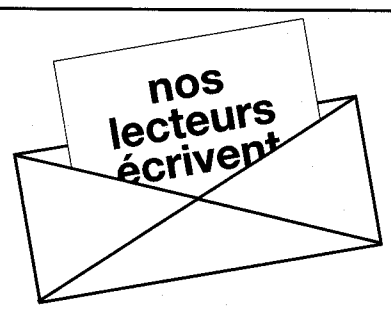

HABITATIONS À LOYERS (IM) MODÉRÉS

La cité du Million Populaire, à Saint-Quentin dans l'Aisne, a été reconstruite il y a deux ans. Des logements salubres et clairs ont remplacé les bâtiments en très mauvais état, dans lesquels certains locataires vivaient depuis quinze ou vingt ans. Ouvriers, retraités, RMIstes y bénéficiaient à l'époque de loyers encore «raisonnables».

Face aux interrogations des futurs relogés, la direction de l'OPHLM (Office public d'habitations à loyers modérés!) avait promis : «*Les loyers pour les logements neufs n'augmenteront pas de plus de 500F*». Et pour un smicard, un retraité ou une famille, c'est déjà énorme! Mais voilà, les loyers sont tombés. Depuis la rénovation, pour un F3, il faut débourser 2 700 F charges comprises, soit une augmentation de 1 000 F mensuels. La ruine! On paye un tel loyer même si on est au rez-de-chaussée, avec des volets en plastique et des chambres triangulaires (faciles à meubler, ça! Un lit triangulaire, c'est courant, non?). Certains locataires, au chômage par exemple, se retrouvent dans l'incapacité de payer... et s'en vont dans des quartiers où les tours sont... délabrées : retour à la case départ jusqu'à la prochaine rénovation!

Depuis quelques mois, tout le monde discute avec appréhension des impôts locaux. Saint-Quentin est réputée pour faire payer à ses habitants de très fortes taxes d'habitation. Et cette année encore, la sauce est plus qu'épicée. Pour un F3 dans la cité il faut débourser 4 830 F lorsqu'on ne bénéficie d'aucun abattement. 7 000 F pour un F5. En HLM!

Certains d'entre nous sont allés rouspéter au centre des recouvrements en espérant obtenir une baisse sensible de leur facture. La personne qui recevait les mécontents expliquait être complètement «déboussolée». «*J'ai vu passer la misère toute la journée,* disait-elle. *Comment ceux qui n'ont que 3 000 F par mois pourraient s'acquitter de l'impôt minimum de 2 066 F? Les gens ressortent de mon bureau en pleurant... c'est affreux*».

Eh oui, même ceux qui sont non imposables doivent payer ces 2 066 F forfaitaires. Du vol quoi! Du vol parce qu'au lieu d'utiliser cet argent pour améliorer les conditions de vie des couches populaires, la municipalité a fait reconstruire un centre-ville extrêmement coûteux avec parking souterrain, qui ne profite évidemment pas aux locataires des HLM excentrés!

Dans nos cités, la misère grignote peu à peu les cages d'escaliers. Dans les logements, certaines portes ne ferment plus, le papier peint se décolle. Ici ou là les canalisations sont défectueuses, et on attend avec impatience de savoir si, cette année, le chauffage fonctionnera avant décembre (!). Beaucoup de locataires attendaient des «signes forts» de la part du nouveau gouvernement. Augmentation du pouvoir d'achat? Baisse des impôts pour les classes populaires? Mais il n'est jamais question de cela pour eux!

Alors quand on voit aux infos les journalistes nous parler avec le sourire des envolées vertigineuses de la Bourse... on se dit que les profits, eux non plus, ne sont pas modérés! En tapant dedans, pour financer la collectivité, se loger nous coûterait moins la peau des fesses!

G. D. et L. V. (Saint-Quentin)

Rééditions

LA VIE DE KARL MARX

de Boris Nikolaïevski et Otto Maenschen-Helfen

L'originalité de la réédition en format de poche de cette biographie classique de Marx, parue en 1933 et dont la dernière édition française remonte à 1970, est un avant-propos pour le moins incongru de Denis Tillinac, qui n'éclaire en rien l'œuvre, même si elle est édifiante du peu de sérieux et du dilettantisme de nombre d'écrivains à la mode.

Tillinac, biographe et conseiller de Chirac pour la francophonie, n'a d'autre titre pour justifier la préface qu'il a commise que celui d'être... le PDG de la maison d'édition! Comme quoi n'importe qui peut écrire n'importe quoi sur n'importe qui. On retrouve donc dans cette préface les lieux communs que véhicule l'air du temps. Après avoir exécuté en quelques lignes cette «*brute épaisse*» de Lénine et son «*coup d'État d'octobre 1917*», Tillinac excuse Marx en tant que «*plus bel héros du romantisme*» et «*dernier prophète de l'ère chrétienne*», «*aventurier estimable qui incarna l'esprit de résistance*» et dont la biographie vaudrait *Les trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas. Il finit même, dernière faveur, par le comparer à de Gaulle, immortel théoricien de la participation! Pour un peu il en ferait un découvreur de la « fracture sociale».

Heureusement l'ouvrage publié sans retouche est en contraste avec cette pochade. Boris Nikolaïevski, ancien militant menchevik, dont Trotsky louait la compétence et l'honnêteté d'historien, et Otto Maenschen-Helfen voulaient «*dépeindre la vie du combattant Marx*». Ils présentent de façon vivante et documentée la vie du fondateur du socialisme scientifique : sa jeunesse, ses études, sa révolte contre l'absolutisme régnant en Prusse, son amitié avec Engels, leur militantisme et la formation de leur pensée, la période des révolutions de 1848, l'exil à Londres, les années de l'Association Internationale des Travailleurs et la Commune de Paris, en insistant sur son œuvre de militant du prolétariat et son rôle de chef révolutionnaire, de «*stratège de la lutte de classe*», et pas seulement de penseur et de théoricien.

C'est donc une biographie pertinente qui vise, et réussit, à faire comprendre à travers la vie et l'activité de Marx, sa démarche intellectuelle. Rien donc d'une biographie passive d'historiens, mais un outil précieux pour qui veut connaître et comprendre la vie et la pensée militantes de Marx, deux aspects qu'on ne peut dissocier.

Vincent GELAS

La vie de Karl Marx, l'homme et le lutteur *de Boris Nikolaïevski et Otto Maenschen-Helfen, éd. La Table Ronde, coll. La petite Vermillon, 475 p., 55 F.*

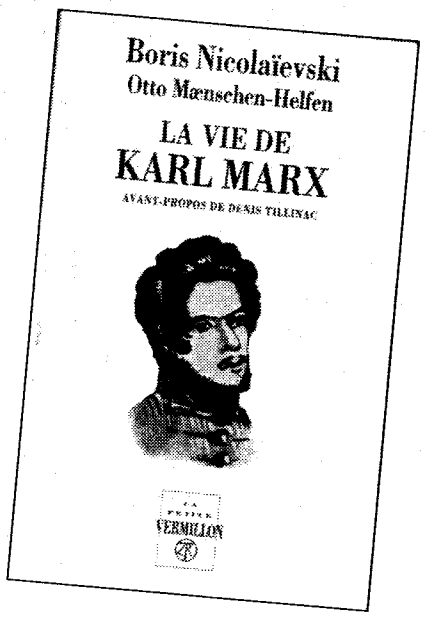

A nouveau disponible en librairie

La révolte des pendus

de B. Traven

Dans les grandes exploitations forestières de la jungle mexicaine, les monterias, les bûcherons indiens sous contrat, au début du siècle, sont réduits à l'état d'esclaves. Ayant dû quitter leurs villages et la solidarité primitive qui y règne, ils se retrouvent exposés sans défense aux maladies, aux fauves, aux accidents du travail et à la férocité des contremaîtres et des patrons, qui est bien le pire des fléaux.

Mais la résistance contre leurs bourreaux, d'abord spontanée et inefficace, s'organise et s'étend de proche en proche. Sous le mot d'ordre de «Terre et liberté», c'est le raz-de-marée de la révolution paysanne qui submerge le Mexique.

Réédité il y a dix ans dans la collection 10/18, ce roman était depuis longtemps épuisé. Il est à nouveau disponible.

V. G.

La révolte des pendus *de B. Traven, coll. 10/18, 294 p., 44 F.*

Un train d'or pour la Crimée

de Michael Crichton

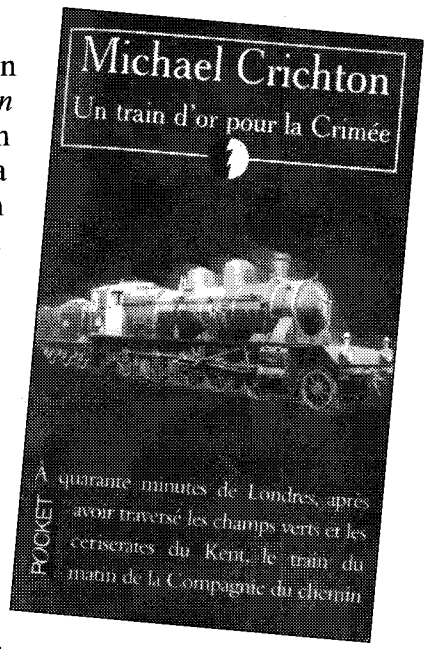

En même temps qu'un roman policier, ce *Train d'or pour la Crimée* est un peu un livre d'histoire sur la vie quotidienne en Angleterre au milieu du XIXe siècle, au début du règne de la reine Victoria. Car tout en racontant par le menu le « casse du siècle » – le vol dans le train Londres-Folkestone des 12 000 livres en barres d'or destinées à la paie des troupes anglaises participant à la guerre de Crimée en 1855 – l'auteur présente les différentes classes sociales de la première nation industrielle de l'époque.

Certes, vu le sujet, ce sont les milieux marginaux et criminels, cambrioleurs, perceurs de coffres, hommes-serpents, fabricants de fausses clés, prostituées, qui sont surtout montrés. Mais ils ne sont pas isolés du reste de la société, les malfrats se mêlant fréquemment aux bourgeois, leurs dupes, et recrutant leurs exécutants dans la classe ouvrière. Les vices petits et grands des exploiteurs, banquiers, industriels, généraux et chefs de la police, les forces et faiblesses de la condition féminine, la magie du chemin de fer, symbole du monde moderne, les conditions de vie misérables de la classe ouvrière : c'est toute une société qui défile, avec ses prisons, ses bureaux, ses enterrements, ses domestiques, sa diplomatie et ses combats de chiens.

V. G.

Un train d'or pour la Crimée *de Michael Crichton, éd. Presse Pocket, 317 p., 34 F.*

La mort du romancier américain James A. Michener

L'AUTEUR DE NOMBREUSES «SAGAS»

James A. Michener, qui vient de mourir à 90 ans, était l'auteur de grandes fresques historiques consacrées à telle région de son pays ou à tel pays ou région du monde. Parmi ses livres parus en français, généralement réédités en collections de poche (Livre de Poche, Presse-Pocket, Points-Seuil), citons *Chesapeake*, *Colorado Saga*, *Texas*, *Alaska*, sur les États-Unis, mais aussi *Caraïbes*, *Hawaï*, *Mexique*, *Pologne*, *L'Alliance* (sur l'Afrique du Sud), *Caravanes*, *La course aux étoiles*.

Ce sont autant de récits romancés, riches d'une documentation détaillée, de leur sens de l'évolution historique (ils se déroulent le plus souvent sur plusieurs générations, voire sur plusieurs siècles ou millénaires) et de leur générosité d'inspiration. Michener est antiraciste et montre tout ce que la culture et la richesse d'un pays doivent aux apports et au mélange de populations d'origines, de couleurs et de traditions différentes. Un schéma fréquemment utilisé dans ses romans est celui de plusieurs lignages, de souches différentes, concourant à la formation d'une civilisation : Indiens, Espagnols et Yankees dans *Mexique*, Noirs, Hollandais et Anglais dans *L'Alliance*, Polynésiens, Américains, Chinois et Japonais dans *Hawaï*.

Certes, cette inspiration généreuse ne va pas au-delà d'un humanisme libéral. Le milliardaire que Michener était devenu se comportait en philanthrope, subventionnant en particulier des universités, en souvenir du temps où l'orphelin qu'il était, adopté par un couple de Quakers, avait pu passer ses examens grâce à une bourse. Il dénonce l'étroitesse d'idées, l'intolérance, la violence, l'âpreté au gain des colonisateurs, leurs excès. Mais c'est sans en contester les mobiles, voire en les présentant comme le passage obligé vers plus de civilisation.

Il reste que ses romans sont des panoramas qui donnent l'occasion de s'enrichir de connaissances en tout genre et de mieux comprendre les cheminements historiques, humains, sociaux qui ont formé le monde d'aujourd'hui.

V. G.

19 octobre 1987

LE KRACH BOURSIER QUI FIT TREMBLER TOUTES LES PLACES FINANCIÈRES...

Il y a 10 ans, le lundi 19 octobre 1987, Wall Street était secouée par un « krach », un séisme boursier qui, de l'épicentre new-yorkais, s'étendait rapidement à toutes les grandes places financières de la planète. Dès leur ouverture, en fonction des fuseaux horaires, les Bourses de Londres, Paris, Francfort, Tokyo et Hong-Kong étaient successivement touchées. Au rythme des écritures informatiques, des millions d'actions étaient échangées.

A Wall Street, à 16 h, quand résonnait le gong de l'arrêt des cotations, l'indice Dow Jones, qui mesure la valeur des actions des grandes entreprises cotées à la Bourse de New York, reculait de plus de 500 points, soit une baisse de 22,5 % des valeurs boursières en une seule journée. C'était deux fois plus que lors du krach boursier du tristement célèbre « jeudi noir » d'octobre 1929 qui marqua le début de la grande crise des années 30 et plongea les masses laborieuses de tous les pays du monde dans une misère noire, avant de précipiter toute la planète dans la grande boucherie de 1939-1945.

En octobre 1987, rien qu'à New York, 2 000 milliards de dollars se dissipèrent en fumée, tandis qu'à Paris, des milliards de francs s'envolaient. Bien que plus spectaculaire, le krach boursier d'octobre 1987 n'entraîna cependant pas la même catastrophe qu'en 1929. On ne vit aucun banquier se précipiter des fenêtres des buildings de Manhattan ; il y eut juste deux agents de change abattus à bout portant par des clients furieux d'avoir confié leurs fortunes à ceux qui devenaient à leurs yeux d'infâmes tocards. Dans les semaines qui suivirent le krach, sur ordre de la Banque centrale américaine, toutes les banques centrales des pays occidentaux intervinrent pour empêcher que les cours dégringolent plus bas, renflouant au besoin les banques en difficultés. Les cours en Bourse chutèrent mais ne s'effondrèrent pas totalement. Et les plus gros requins purent ainsi, dans les mois et l'année qui suivirent, racheter à bon prix les entreprises qu'ils guignaient depuis longtemps mais dont les cours s'étaient artificiellement gonflés au cours des années de spéculation.

Certes, des petits et moyens porteurs y laissèrent des plumes. Des plus gros aussi. Mais ce n'était rien par rapport aux fortunes qu'ils avaient amassées pendant les cinq années précédentes. Entre 1982 et 1987, le cours des actions s'était démesurément gonflé, augmentant de... 400 %. Pourtant les entreprises étaient loin d'avoir multiplié leur valeur par cinq. Au contraire, les usines, les machines avaient vieilli et les licenciements étaient allés bon train. Le cours des titres boursiers s'était effondré parce que leur prix, leur valeur nominale, s'était démesurément élevé par rapport à leur valeur réelle.

La valeur des actions ? De la science-fiction

En théorie, une action est une part du capital d'une entreprise, un titre de propriété et l'actionnaire devient en quelque sorte copropriétaire de ladite entreprise, à hauteur du nombre d'actions qu'il possède. Théoriquement, la valeur nominale d'une action est fonction de la part qu'elle représente par rapport au capital social de l'entreprise, de ses murs, ses machines, ses ouvriers, sa compétence... et elle devrait représenter le même pourcentage de la valeur réelle de l'entreprise.

AFP

... À QUAND LE SUIVANT ?

Mais il y a bien longtemps que, pour les entreprises cotées en Bourse, ce n'est plus du tout cela. Le prix, la cote d'une action, est aujourd'hui basé sur l'espérance des bénéfices et profits que l'entreprise pourra rapporter demain, sur l'anticipation de ce que cette entreprise deviendra, en fonction notamment des concentrations et des rachats voire, pire, sur les anticipations des opérateurs boursiers sur l'état de santé de la Bourse après-demain. La cote d'une action est le résultat d'anticipations, de raisonnements spéculatifs au premier puis au deuxième degré, sans aucune base rationnelle, sans aucun rapport avec la valeur réelle de l'entreprise. C'est un monstrueux Loto à l'échelle planétaire.

Les capitalistes des plus grosses sociétés ne fonctionnent pas avec leurs propres capitaux, il leur faut prélever de l'argent à l'extérieur, c'est pourquoi ils émettent des actions. Ces actions vendues en Bourse leur apportent l'argent frais nécessaire aux investissements et aux achats d'entreprises. Mais le capitaliste initial n'est alors plus le seul maître à bord. Cette opération introduit des tiers dans le capital. Quand ces tiers ne sont que des petits ou moyens porteurs, il n'y a pas trop de problèmes. Mais s'il s'agit de grandes banques ou de grosses sociétés qui rachètent de gros paquets d'actions, elles peuvent rafler la direction de la société, de l'entreprise.

Les dividendes des actions ? Toujours de l'anticipation, de la « spéculation »

Chaque année, après le bilan financier, les actionnaires touchent leur dividende, leur part des bénéfices. Normalement, en gros, c'est ce dividende qui donne sa valeur à l'action, qui en détermine le prix. En effet, par l'intermédiaire du marché boursier, il est évident que les actions de deux sociétés différentes mais qui rapportent le même bénéfice ont tendance à se vendre au même prix. Et si l'une distribue 10 % de dividendes alors que l'autre en distribue 15 %, il y a un passage « naturel » de la première vers la seconde, qui contribue à fixer le taux moyen de profit.

Mais depuis des années, les porteurs d'actions, qu'il s'agisse des jeunes « golden boys » ou des vieux requins de la finance, anticipent sur les bénéfices escomptés. Quand le chiffre d'affaires d'une entreprise augmente ou quand elle licencie des travailleurs, ils peuvent penser que les bénéfices vont augmenter, ses actions sont recherchées et leur cours augmente.

Mais il y a plus encore, bien des capitaux ne s'investissent plus à la Bourse que pour spéculer sur la hausse du cours des actions et en tirer un bénéfice. Acheter des actions, puis les revendre quand leur cours a suffisamment monté, devient un jeu purement financier qui n'a plus de rapport avec l'activité productive des entreprises concernées. Ce mouvement de hausse du cours des actions peut ainsi pendant un certain temps s'entretenir de lui-même. Le volume d'actions augmente sans cesse et l'indice des actions, qu'il s'agisse du Dow Jones ou du CAC 40 qui mesurent la valeur boursière des grandes entreprises respectivement cotées à la Bourse de New York et de Paris, ne cesse d'augmenter. La Bourse gonfle comme une baudruche... jusqu'à ce que le mouvement s'inverse, débouchant sur la panique, voire le krach. La « bulle financière », après avoir gonflé démesurément, éclate.

A quand la prochaine ?

Aujourd'hui, on reparle de krach, de crise, comme il y a 10 ans, comme il y a 58 ans. Depuis le 1er janvier 1991, conséquence de la spéculation insensée, l'indice Dow Jones a augmenté de 210 %. La « bulle financière » gonfle, gonfle, gonfle...

Le gouverneur de la Réserve fédérale américaine s'inquiète de « *l'exubérance irrationnelle* » des marchés boursiers, Paribas s'alarme de ce que « *les niveaux de valorisation actuelle des actions américaines n'ont pratiquement jamais été atteints dans le passé* ». Mais les prétendus experts économiques qui ne sont pas capables d'expliquer de façon précise les mécanismes de la crise de 1987 sont encore moins capables de prévoir ce qui se passera demain. Certains, optimistes béats ou cyniques sans scrupules, prédisent « *la première étape d'une nouvelle ère* » avec la disparition des cycles économiques et des crises qui les ponctuent... D'autres invoquent la révolution technologique, l'ordinateur qui mettra fin aux aléas boursiers. En effet, en 1987, les ordinateurs des gros investisseurs étaient programmés pour, au-delà d'une certaine baisse des titres, vendre automatiquement et instantanément, afin de pallier au plus pressé et de perdre le moins possible. Alors, aujourd'hui, on nous promet des ordinateurs encore plus intelligents, insensibles aux paniques ; foutaises ! Comme si les ordinateurs avaient joué dans l'affaire autre chose qu'un rôle de facteur déclenchant et de révélateurs d'une crise qui était celle de toute l'économie capitaliste.

Aujourd'hui, personne, absolument personne n'est capable de prédire ce qui va se produire ou se reproduire. Les ressorts de l'économie capitaliste sont ainsi faits qu'ils échappent à toute prévision et à toute prévention. C'est le règne du non-sens.

Une seule chose est certaine, si demain il y avait un nouveau krach, certains spéculateurs perdraient un peu de ce qu'ils ont grassement amassé dans les années qui viennent de s'écouler. Mais les masses laborieuses, elles, risquent de perdre beaucoup dans la crise qui en résulterait. A moins qu'elles n'interviennent pour y mettre bon ordre.

Sophie GARGAN

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995